

Université Claude Bernard Lyon-1
Sciences ingénierie

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothèque**

**DESS - Informatique
Documentaire**

Rapport de stage

Télématisation de la banque de données
Emmanuelle de l'I.N.R.P.
Etude, conception et programmation d'une
interface entre la version JLB-DOC et la
version télématique de la banque

par

Emmanuel Bruno Jovelino GREEN

Sous la direction de :

Alain CHOPPIN et Fabiola RODRIGUEZ
[Partie scientifique]

Dominique LENNE et Jean PELE
[Partie informatique]

Insitut National de Recherche Pédagogique

1991

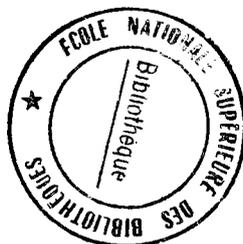
1991
Stages
35

Université Claude Bernard Lyon-1

Sciences ingénierie

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothèque**

**DESS - Informatique
Documentaire**



Rapport de stage

Télématisation de la banque de données
Emmanuelle de l'I.N.R.P.
Etude, conception et programmation d'une
interface entre la version JLB-DOC et la
version télématique de la banque

par

Emmanuel Bruno Jovelino GREEN

Sous la direction de :

Alain CHOPPIN et Fabiola RODRIGUEZ
[Partie scientifique]

Dominique LENNE et Jean PELE
[Partie informatique]

Institut National de Recherche Pédagogique

1991

FICHE TECHNIQUE

Titre: Télématization de la banque de données **Emmanuelle** de l'I.N.R.P. Etude, conception et programmation d'une interface entre la version JLB-DOC et la version télématique de la banque.

Auteur : GREEN EMMANUEL BRUNO JOVELINO

Stage effectué du 03 juin au 31 septembre 1991, à l'Institut National de Recherche Pédagogique.

Direction de stage : Alain CHOPPIN et Fabiola RODRIGUEZ

[Partie scientifique]

Dominique LENNE et Jean PELE

[Partie informatique]

Lieu de stage (organisme): Institut National de Recherche Pédagogique (INRP)

Département Mémoire de l'Education

URA/CNRS 1397

Adresse: 29, Rue d'Ulm 75230 - Paris Cedex 05

Tél. (1) 46 34 91 08

Résumé : OBJET ET CONTENU DU STAGE

A l'issue d'une étude commune menée par l'équipe "EMMANUELLE" visant à déterminer le format de la version videotex d'EMMANUELLE, deux stages ont été envisagés et prévoient deux axes d'orientation:

- L'un vers la conception et la programmation d'une interface entre la version JLB-DOC et la version télématique de la banque.
- L'autre vers l'étude et la réalisation de la maquette télématique de la banque (conception, élaboration, test et validation du menu d'interrogation).

Outre les objectifs définis plus haut, ce stage devrait permettre à chacun des stagiaires de se familiariser avec les diverses fonctionnalités d'un serveur télématique. L'ensemble de ces activités devrait s'appuyer tant sur l'étroite collaboration des responsables scientifiques de la recherche, que sur celle des spécialistes du centre informatique de l'établissement.

Jusqu'à cette période, cette banque développée depuis 1981 (10 ans) à l'INRP et consacrée à la production des manuels scolaires publiés depuis la Révolution française, n'était accessible ou interrogeable que sur le site de

production. La mise en place d'une nouvelle configuration informatique devrait permettre d'envisager dès lors une consultation à distance par système videotex, l'INRP étant le serveur des huit bases de données qu'il produit et administre pour le moment.

Les stagiaires auraient eu la tâche de concevoir et de mettre en oeuvre l'ensemble du projet de télématization de la banque de données EMMANUELLE. Le calendrier d'exécution du programme, détaillé plus loin, prévoyait deux étapes qui devrait correspondre au contenu des deux stages proposés.

Descripteurs: Télématization; Manuel scolaire; Histoire de l'éducation; Institution scolaire; Télématique; Histoire de l'édition; Histoire législative du manuel; Littérature scolaire; Bibliographie nationale; Banque de données; Videotex; Logiciel; Messagerie; Compositeur videotex.

Abstract: Object and content of the training

At the conclusion of a joint study by the Emmanuelle Team with the aim of building up the size of the Emmanuelle videotex, two trainings with two major orientations were planned.

The first one aimed at the conception and programming of an interface between the JLB-DOC version and the bank's telematic one.

The second one was concerned with the study and the making of the data bank's telematic model (conception, elaboration, test and validation of consultation menu).

Besides the above objects, the training should allow each of the participants to become familiar with the many functions of a telematic server. All these activities should rely upon a true cooperation of both the scientific research staff and the Center's computer specialists.

Since its development at the INRP in 1981, this bank was devoted to school books published since the French Revolution, and could only be questioned and consulted on the site of production. The implementation of a new data processing system is likely to allow a distant consultation through a videotex system. The INRP is a server of eight data banks produced under its direction.

Thus, the trainees' task should be that of conceiving and implementing the entire project of the Emmanuelle data bank telematization. The timetable presented hereafter planned the programme implementation through the two steps corresponding to the content of the suggested two trainings.

Describers: Telematization; School book; History of education; School institution; Telematics; Editing history;

Manual legislation history; School literature; National
bibliography; Data bank.

S O M M A I R E

CHAPITRE I.

1. PRESENTATION DE LA BANQUE DE DONNEES.....	07
1.1. DEFINITION.....	07
1.2. POURQUOI EMMANUELLE ?.....	07
1.2.1. Position du problème.....	07
1.2.2. Objectifs.....	10
2. LA DIMENSION NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ACTIVITES DE PROMOTION D'EMMANUELLE.....	11
2.1. LE RESEAU SCIENTIFIQUE D'EMMANUELLE.....	11
2.2. LE RESEAU INFORMATIQUE D'EMMANUELLE.....	11
3. ADMINISTRATION DE LA BASE DE DONNEES EMMANUELLE.....	12
3.1. PERSONNEL.....	12
4. SPECIFICITE DE LA BASE DE DONNEES EMMANUELLE.....	13
4.1. ACTIVITES ET CENTRE D'INTERET.....	13
4.2. ETAT D'AVANCEMENT DE LA BANQUE DE DONNEES.....	13
4.2.1. Collecte ou dépouillement sur support.....	13
papier (bordereau)	
4.2.2. Etat de la conservation.....	14
1. LATIN.....	14
2. GREC.....	14
3. ITALIEN.....	14
4.2.3. Méthode de collectes.....	15
5. TRAITEMENT ET TRANSACTION.....	15
5.1. SAISIE.....	15
5.2. CONVENTION ET REGLES D'ECRITURE.....	15
5.3. MISE A JOUR.....	15
5.4. ACCES AUX DONNEES ET DIFFUSION.....	16

CHAPITRE II.

1. CADRE STRUCTUREL ET ENVIRONNEMENT PHYSIQUE D'EMMANUELLE.....	27
1.1. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE.....	27
1.1.1. Mémoire de l'éducation.....	27
1.1.2. Ressources et communication.....	28
1.1.3. Didactiques des disciplines.....	28
1.1.4. Technologies nouvelles et éducation.....	28

2. ARCHITECTURE DU RESEAU INFORMATIQUE INRP.....	- 28
2.1. LE SERVICE BANQUE DE DONNEES [SBD].....	- 28
(Présentation et justification)	
2.2. MISSIONS ET OBJECTIFS.....	- 29
3. STRUCTURE RELATIONNELLE ENTRE LE SERVICE	
BANQUE DE DONNEES ET LES DIFFERENTES BASES DE	
DONNEES DE L'INRP DANS UNE OPTIQUE SYNERGIQUE.....	- 30
3.1. RESSOURCES HUMAINES.....	- 32
3.2. COUTS.....	- 32

CHAPITRE III.

LE PROGRAMME ET PRINCIPES DE TELEMATISATION DE LA	
BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE.....	- 34
1. JUSTIFICATION ET PROBLEMATIQUE GENERALE.....	- 34
1.1. CONTRAINTE DE LA TELEMATIQUE.....	- 36
1.2. ADEQUATION.....	- 36
2. CONCEPTION ET PRESENTATION DES FONCTIONNALITES	
PRELIMINAIRES DE PRE-MAQUETTE.....	- 36
2.1. DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME.....	- 36
2.2. REFORMATAGE ET SELECTION DE FONCTIONNEMENT	
DE BASE.....	- 36
2.2.1. Rédefinition du public-cible.....	- 37
2.2.2. Selection, reduction et concaténation	
des champs.....	- 37
2.2.3. Reformatage de notices et conversion de	
champs.....	- 38
2.3. CONCEPTION DE PROGRAMME VIDEOTEX.....	- 38
2.3.1. Création des fichiers.....	- 38
2.3.2. Mode de visualisation.....	- 38
2.4. DESCRIPTION DES APPLICATIONS.....	- 38
2.5. PRESENTATION DES MATERIELS INFORMATIQUES.....	- 61
2.6. ESQUISSE DU SHEMA GENERAL DU FONCTIONNEMENT	
VIRTUEL.....	- 62
2.7. EXPLOITATION ET TARIFICATION.....	- 62

CHAPITRE IV.

1. CONCLUSION.....	- 64
2. PRESENTATION DE DIFFERENTS PROGRAMMES.....	- 64
3. BIBLIODGRAPHIE.....	- 65
4. ANNEXES.....	- 66

- Extrait du "Guide du producteur de la banque de données EMMANUELLE.
- Extrait du "Manuel de référence" du Moniteur télématique 6IF.

CHAPITRE I.

1. PRESENTATION DE LA BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE

1.1. DEFINITION

La banque de données EMMANUELLE est un instrument de recherche, élaboré et alimenté par des chercheurs. Elle a été conçue suivant une problématique scientifique pour répondre aux besoins de la communauté scientifique. Cette banque regroupe sur chaque ouvrage, des données qui sont réparties sur une grille de saisie ou bordereau (normalisé à partir de multiples sources) découpé en champs ou rubriques. Les informations, dont les notices contenues dans les répertoires que génère la banque, ne représentent qu'une sélection, et ne sont pas seulement de nature bibliographique, mais elles sont aussi adaptées à la spécificité du manuel scolaire, à sa nature ainsi qu'à son histoire.

La Banque de données EMMANUELLE constitue un élément central spécialisé dans un programme plus large, résultant de la synthèse préalable d'informations éparses et consacré à l'étude des manuels scolaires publiés en France depuis 1789, dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'enseignement.

1.2. POURQUOI EMMANUELLE ?

1.2.1. Position du problème:

Depuis une vingtaine d'années en France, le livre scolaire est remis en cause, comme en témoignent des nombreux articles et travaux de maîtrises consacrés à ce sujet.

Ainsi donc, l'apparition de méthodes pédagogiques nouvelles, l'introduction d'un nouveau matériel éducatif, les récentes dispositions législatives en matière de gratuité des manuels, autant d'innovations qui ont provoqué le déclin du manuel, et suscité l'intérêt des historiens et des bibliophiles pour le livre scolaire.

Pourtant, l'histoire du livre scolaire français reste à écrire; il n'existe encore en effet aucun ouvrage d'ensemble qui lui soit spécifiquement consacré, comme c'est le cas dans certains pays anglo-saxons.

Certes, on trouve de nombreuses études traitant de points particuliers - encore que leur recensement ne soit pas tâche facile - mais les tendances actuelles de la recherche sont,

le plus fréquemment, sociologiques. Le matériau privilégié de la recherche demeure le texte, sauf quelques études récentes qui se sont intéressées au langage utilisé dans les manuels ou à l'iconographie que renferment les livres scolaires; les ouvrages destinés à l'enseignement secondaire sont encore délaissés au profit des livres de l'école élémentaire, peut-être en raison de leur moindre schématisation et, dans un projet de type sociologique, de leur diffusion plus limitée.

Enfin, c'est aux disciplines littéraires - français, morale, géographie, et surtout histoire - que vont les faveurs des chercheurs.

Certes ce choix tient sans doute à la richesse de contenu particulière à ces ouvrages, mais aussi aux difficultés qu'"historiens ou sociologues ne manqueraient pas de rencontrer à l'étude des livres de mathématiques ou de physique sans une solide formation dans le domaine des sciences exactes. On ne s'est guère préoccupé, en revanche, de mesurer l'impact réel du contenu des livres scolaires sur le public, ce qui supposerait, entre autres, de connaître la diffusion effective des ouvrages.

Mais il y a encore des perspectives délaissées, celles qui auraient pu étudier le livre scolaire en tant qu'objet fabriqué, assujetti aux contraintes techniques de son époque et participant d'un système économique dont les règles ont nécessairement une influence sur sa conception et sa réalisation matérielle.

Il est en effet à reconnaître que de nombreux travaux menés ont valu au livre scolaire une dimension planétaire, - les spécificités nationales ne doivent pas masquer les influences qui n'ont pas dû manquer de s'exercer entre pays voisins - mais il serait fort instructif de suivre le cheminement de prétendues innovations. Car pris dans le jeu de tendances des études actuelles sur le livre scolaire, le chercheur ne peut se passer des instruments dont il dispose, pour mener à bien sa tâche. Instruments qui à leur tour requièrent une démarche préliminaire et inhérente à toute recherche sur les livres scolaires consistant à consulter les documents susceptibles d'en signaler l'existence ou d'en permettre l'accès.

Cependant, il n'existe qu'un seul instrument bibliographique propre à ce type d'ouvrages: la partie Annonces de Bibliographie de la France, Journal général de l'imprimerie et de la librairie comporte, depuis le 14 septembre 1861, un supplément annuel livres scolaires.

Cette bibliographie est constituée à partir des annonces publicitaires insérées à la demande des éditeurs: elle a donc un caractère commercial et ne présente pas toutes les garanties d'exactitude scientifique. Il n'est pas rare qu'on y trouve des informations erronées, des mentions d'ouvrages jamais publiés ou

d'ouvrages anciens encore en vente, des lacunes nombreuses dues tant aux ambiguïtés de la notion même de livre scolaire qu'à l'absence occasionnelle ou systématique de certaines maisons d'édition classique.

Les sources susceptibles d'être examinées sont nombreuses, mais souvent, incomplètes, disparates, le plus souvent trop générales ou trop spécialisées; tantôt elles se recoupent, tantôt elles se complètent et il n'est pas rare qu'elles se contredisent.

Le manuel présente par ailleurs une vision déformée, voire idyllique de la réalité: il en constitue une épure. Le livre de classe est nécessairement reducteur, mais les choix qui sont opérés ne sont pas neutres et les silences à ce propos sont révélateurs.

Enfin, le manuel présente d'une réalité complexe une image réduite, organisée, souvent simpliste, voire stéréotypée, car dans la mesure où son principal intérêt commercial réside dans la longévité, il fige la réalité qu'il décrit. La logique économique ne fait donc qu'accroître l'écart entre savoir savant et savoir enseigné.

Il apparaît aujourd'hui que si la production d'articles et d'ouvrages est restée globalement stable - une vingtaine de titres chaque année - cette stabilité quantitative masque des transformations profondes. La production des manuels représente un marché fort lucratif, la France, qui détient certainement un record en la matière, a produit environ 80 000 titres en deux siècles. Du coup, la première difficulté que rencontre l'historien est de recenser tous ceux qui l'intéressent. Généralement, on le comprend, il y renonce.

Pour peu qu'il persiste dans son intention de constituer un corpus exhaustif, il se heurte alors à un second obstacle, celui que constituent les rééditions: il y a les vraies, mais aussi celles qui ne sont que de simples augmentations de tirages, des réimpressions conformes en tout point à l'édition précédente.

Il est à constater que la majorité des études historiques qui concernent les livres scolaires, - sauf dans le cas où la population des manuels concernés est très restreinte - se fondent, sous couvert de prétendues justifications méthodologiques, sur les seuls ouvrages que le chercheur a pu trouver dans les bibliothèques qu'il a fréquentées. En définitive, le plus complet des corpus théoriques se réduit toujours aux ouvrages susceptibles d'être effectivement consultés.

Pour pallier à ces insuffisances, on pourrait penser à première vue qu'il suffit d'opérer le dépouillement de la "Partie officielle de la Bibliographie de la France" qui paraît depuis 1810. Or cette bibliographie nationale courante ne recense pas - contrairement à ce que l'on croit généralement - l'ensemble de

la production imprimée française, théoriquement soumise au dépôt légal.

C'est pour lever - tout au moins partiellement - cet obstacle et tenter de résoudre ces difficultés que le Service d'Histoire de l'Education a entrepris depuis dix ans, un vaste programme qui consiste d'une part, à constituer le "répertoire des livres scolaires français de la Révolution à nos jours, et d'autre part, à développer une banque de données informatisée multicritères, EMMANUELLE, produite conjointement par le laboratoire de recherche et le centre informatique de recherche de l'établissement, avec les objectifs suivants:

1.2.2. Objectifs:

- Signaler au public spécialisé (historiens, pédagogues, éditeurs...) l'existence des livres scolaires français et lui fournir des index ou des profils à la demande;

- indiquer aux intéressés le lieu de dépôt éventuel d'un ouvrage et, au cas où il ne serait pas conservé, favoriser l'organisation de sa sauvegarde, ainsi que la préservation de ce patrimoine national.

- recenser l'intégralité des éditions de manuels scolaires publiés en France, pour toutes les disciplines et tous les niveaux, depuis la Révolution (environ 80 000 titres et plusieurs centaines de milliers d'éditions);

- apporter une réponse rapide et adaptée aux questions des utilisateurs grâce au traitement informatique des données collectées (interrogations en ligne multicritères);

- promouvoir un ensemble de recherches grâce à l'exploitation systématique - et notamment statistique - des données;

- assurer le catalogage dynamique et la gestion des collections en cours de constitution. Elaborée et alimentée par les chercheurs à partir du dépouillement de sources multiples et dispersées, la banque regroupe en quarante trois rubriques -ou champs- des informations de nature bibliographique, mais aussi des données spécifiques aux manuels (disciplines, niveaux, programmes) ou à son histoire (liste exhaustive des éditions, attitude de l'administration ou de l'Eglise, etc..).

2. LA DIMENSION NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ACTIVITES DE PROMOTION D'EMMANUELLE

2.1. LE RESEAU SCIENTIFIQUE D'EMMANUELLE A L'ECHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Autour des banque de données EMMANUELLE et EMMANUELLE V a été progressivement développé un ensemble cohérent de recherches visant à couvrir l'ensemble du domaine des manuel scolaires: le programme EMMANUELLE.

a) La réglementation:

Depuis la Révolution, près de mille textes ont été publiés par l'administration pour réglementer la conception, la production, la diffusion et le financement des livres de classe; la connaissance précise de ces contraintes officielles constitue un préalable indispensable à toute étude portant sur les manuels scolaires.

b) L'édition scolaire:

La banque de données EMMANUELLE fournit, pour la première fois, la liste exhaustive des éditeurs scolaires. Les principales entreprises -environ 300- font actuellement l'objet de recherches bibliographiques et archivistiques, aux fins de constituer un "dictionnaire des maisons d'édition françaises" (1789 à nos jours).

c) L'utilisation:

Le dépouillement aux Archives nationales des réponses aux enquêtes diligentées depuis la Révolution par l'administration centrale va être entrepris en octobre. Ce travail, mené dans la perspective d'une exploitation statistique, a pour but de scerner la répartition chronologique des manuels en usage dans les classes.

d) La recherche:

Grâce à l'analyse statistique des publications recensées par banque de données EMMANUELLE V va pouvoir être dressé, pour la première fois, le bilan exhaustif de la recherche française dans le domaine du livre scolaire. En structurant ce vaste champ de recherche, en mettant en évidence les secteurs qui, tenu de la disposition actuelle de l'information bibliographique, sont l'objet de travaux redondants comme ceux qui sont encore délaissés par les chercheurs, cette synthèse va permettre d'harmoniser et d'orienter la recherche menée sur le domaine, et tout particulièrement la recherche universitaire qui pâtit d'un cloisonnement disciplinaire.

2.2. LE RESEAU INFORMATIQUE D'EMMANUELLE A L'ECHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Dans le but d'assurer une meilleure diffusion de l'information sur les travaux en cours chez les différents parte-

naires, et afin d'étendre son action ou de susciter, dans une perspective comparative, des initiatives similaires, le programme EMMANUELLE a développé et continue à développer de multiples collaborations avec des institutions françaises, étrangères et supranationales.

C'est à ce titre que cette banque est en passe de constituer le standard de description bibliographique international des manuels scolaires. Des conventions ont été signées ou sont en cours de négociation avec plusieurs partenaires étrangers soucieux de recenser et de préserver leurs collections de manuels scolaires nationaux (Brésil, Canada, Colombie, Espagne, Grèce, Mexique, Suisse, Vénézuéla,...).

Ces conventions, qui visent à permettre l'échange des données et à développer la coopération scientifique internationale, prévoient notamment la mise à disposition des partenaires des logiciels et d'une assistance scientifique et technique en échange du respect du standard, du langage documentaire et des normes de description à l'INRP. Par exemple; en France, la "la bibliographie de la France-livres", signale désormais par un signe spécifique (un "s" encadré en tête de la notice imprimée) toutes les références de manuels scolaires reçus au service du dépôt légal.

3. ADMINISTRATION DE LA BASE DE DONNEES EMMANUELLE

3.1. PERSONNEL

Le service de production d'EMMANUELLE (s) compte trois catégories du personnel:

1°. Personnel à temps plein

- Un Professeur agregé (Responsable de la recherche)
Alain CHOPPIN

- Un chercheur spécialiste en informatique documentaire
Fabiola RODRIGUEZ

2°. Personnel à temps partiel

28 Professeurs associés d'enseignement secondaire
(une demiejournée par semaine)

3°. Des vacataires occasionnels (essentiellement pour la saisie)

Poste de travail	Effectif:
-----	-----
- Promotion.....:	1
- Textes officiels.....:	1
- Edition scolaire (archives).....:	4

- EMMANUELLE V: 4
- Histoire: 8
- Anglais: 2
- Bibliographie: 2 + 1
- Allemand: 2 + 1 (gestion)
- Thesaurus (saisie/dépouillement)..: 2
- Mathématiques: 1
- Sciences: 1

4. SPECIFICITE DE LA BASE DE DONNEES EMMANUELLE

4.1. Activités et centre d'intérêts

A/ Sources:

Pour mener à bon port sa mission de servir de repertoire et de catalogue collectif national spécialisé, la banque de données EMMANUELLE compte sur un potentiel de ressources constituées essentiellement par les principales collections nationales dont: la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de l'INRP et le Musée national de l'Education.

B/ Fonds documentaires: (nature et domaines)

Compte tenu des multiples rééditions ou réimpressions dont les livres de classe sont l'objet, l'unité documentaire est l'ouvrage et non l'édition; il s'agit donc d'une vision "biographique" du manuel que livre chaque référence.

Les données recueillies sont de plusieurs types:

- bibliographiques (auteurs, titre, lieu d'édition, liste des éditions);
- catalographiques (lieux de conservation, liste des éditions conservées dans chacun d'eux,...).

4.2. ETAT D'AVANCEMENT DE LA BANQUE EN AOUT 1991

4.2.1. Collecte ou dépouillement sur support papier (bordereau)

a) Avant saisie: (en AMONT)

± 8000	notices - Histoire	[1789 à nos jours]
± 6000	" - Géographie	[1789 à nos jours]
± 12000	" - Mathématiques	
± 1200	" - Espagnol	
± 15000	" - Français	[1856 à nos jours]
± 1000	" - Philosophie	[1856 à nos jours]
± 1000	" - Morale, Instruction civique	[1856 à nos jours]
± 3000	" - Sciences (chimie, physique, sciences naturelles)	[1856 à 1890 et de 1945 à nos jours]

b) Saisie et traitement sur machine

- Encours de saisie:

± 1200 notices - Anglais
sur 2800 saisies [1789 à nos jours]

- Saisies et en cours de "nettoyage":

± 2600 notices - Allemand [1789 à nos jours]

c) Saisies définitivement et susceptibles de statistiques

± 3100 notices - Latin [1789 à nos jours]
± 1000 " - Grec [1789 à nos jours]
± 500 " - Italien [1789 à nos jours]

4.2.2. Etat de conservation

1. LATIN:

La conservation des manuels scolaires produit dans cette langue paraît avoir été correctement assurée: seuls 192 ouvrages signalés dans les diverses bibliographies dépouillées ne sont déposés dans aucune des trois bibliothèques dont les collections ont été inventorisées. Ainsi donc, le taux de conservation, toutes bibliothèques confondues, avoisine 94 %. Au total, ce sont 7.450 éditions différentes qui sont effectivement conservées, souvent en plusieurs exemplaires. La bibliothèque nationale possède au moins une édition pour 2.758 ouvrages (90 %), la bibliothèque de l'INRP pour 852 ouvrages (27 %), le Musée national de l'éducation pour 531 ouvrages (17 %).

2. GREC:

Le corpus des manuels produit dans cette langue compte 1004 notices, mais la production, exprimée en nombre de titres, a sensiblement varié suivant les époques.

Dans ce cas aussi, la conservation des manuels scolaires de grec a été très correctement assurée: seuls 56 ouvrages signalés dans les diverses bibliographies dépouillées ne sont déposés dans aucune des trois bibliothèques dont les collections ont été inventoriées: le taux de conservation, toutes bibliothèques confondues, avoisine donc 95 %. Au total, ce sont 2480 éditions différentes qui sont effectivement conservées, souvent en plusieurs exemplaires. La Bibliothèque nationale possède au moins une édition pour 923 ouvrages (92 %), la bibliothèque de l'I.N.R.P. pour 283 ouvrages (28 %), le Musée national de l'éducation pour 115 ouvrages (11 %).

3. ITALIEN:

On signale pour ce qui est des manuels scolaires produits dans cette langue, un état de conservation correctement assuré: cependant seuls 40 ouvrages signalés dans les diverses bibliographies dépouillées ne sont déposés dans aucune des trois bibliothèques

ques dont les collections ont été inventoriées: le taux de conservation, toutes bibliothèques confondues, avoisine 92 %. Au total, ce sont 884 éditions "différentes" qui sont effectivement conservées, parfois en plusieurs exemplaires.

La Bibliothèque nationale possède au moins une édition pour 414 ouvrages (86 %), la bibliothèque de l'I.N.R.P. pour 134 ouvrages (28 %), le Musée nationale de l'éducation pour 60 ouvrages (12 %).

4.2.3. Méthode de collectes

La collecte de l'information ne s'effectue pas sur les ouvrages eux-mêmes, mais à partir de diverses sources bibliographiques.

La "Bibliographie de la France" reste la source privilégiée, bibliographie nationale courante qui, depuis 1811, recense l'intégralité des ouvrages français au fur et à mesure de leur parution. La B.F est une publication hebdomadaire. Elle contient les notices descriptives des ouvrages recensés au cours de la semaine. (voir en annexe G.P.B. EMM)

5. TRAITEMENTS ET TRANSACTIONS

5.1. SAISIE

Au total, 43 champs ont été définis, dont une majorité de champs inverses destinés à faciliter la consultation (par opérateurs ET / OU / SAUF) ou à générer des index. (voir en annexe - Guide du producteur)

5.2. CONVENTIONS ET REGLES D'ECRITURE

La nécessité d'une norme cohérente dans la description bibliographique est justifiée par deux raisons:

a) Compte tenu de la disparité du même objet bibliographique suivant les époques et suivant les sources, il était nécessaire de créer une norme de description unique. D'où des normes de type bibliographique adaptées aux manuels scolaires. (voir exemple en annexe)

b) Considérant le statut du Manuel (Disciplines, niveau, etc.) et de spécificité d'EMMANUELLE (par rapport au Manuel et au logiciel ou l'outil informatique) il s'est avéré nécessaire de créer des champs et des descripteurs adaptés. (voir exemple en annexe guide du producteur)

5.3. MISE A JOUR

La banque de données EMMANUELLE est l'objet d'une constante actualisation, la mise à jour portant aussi bien sur les publications nouvelles que sur les informations qui viennent enrichir les références saisies antérieurement, notamment celles qui procèdent d'un accroissement des collections dont elle assure

le catalogage et la gestion. Les collections des trois principales sources détentrices des manuels sont déjà systématiquement intégrées et mises à jour.

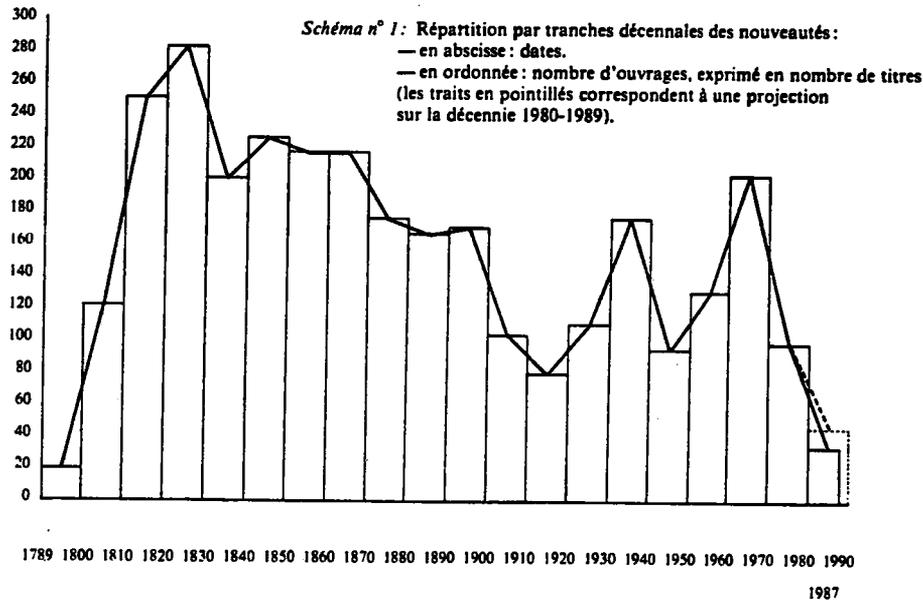
5.4. ACCES AUX DONNEES ET DIFFUSION

Cette banque de données offre des procédures d'accès et des moyens de diffusion des informations adaptés à la multiplicité et à la diversité des besoins qui s'effectuent:

- soit par le biais de publications imprimées, répertoires ou catalogues exhaustifs par discipline. Trois répertoires, consacrés respectivement au grec, à l'italien et au latin, et deux catalogues (bibliothèque de l'INRP et Musée national de l'éducation) ont déjà été publiés (collection EMMANUELLE, coéditée par l'INRP et les Publications de la Sorbonne); deux autres répertoires (Allemand et Anglais) sont sur la liste de prochaines publications.

- soit par interrogation en ligne sur micro-ordinateur (logiciel CDS-ISIS version micro, distribué par l'UNESCO) ou, sur le site central de l'INRP, sur mini-ordinateur (logiciel JLB-DOC)

- soit, ultérieurement, par minitel, avant la fin de l'année 1991 (code 3616 INRP); les opérations de télématization sont engagées.



Degré de scolarisation du corpus

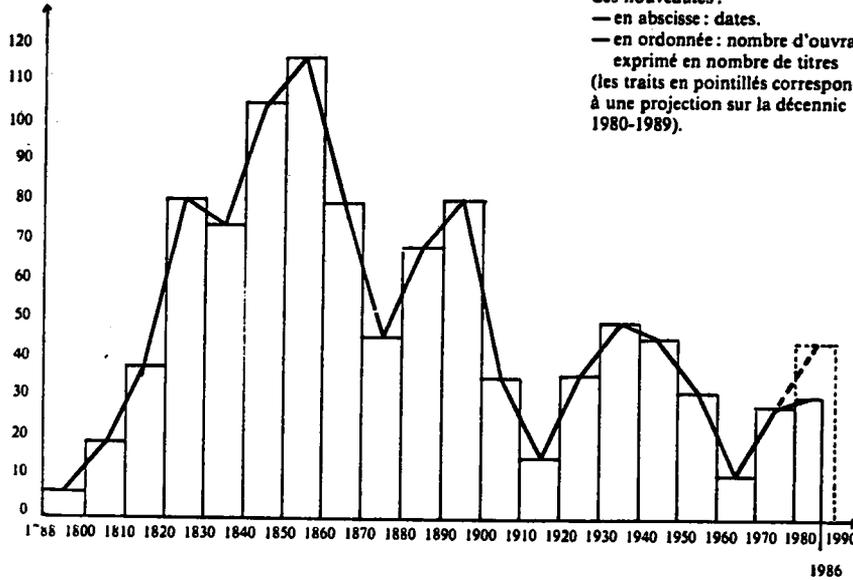
Le lien avec l'institution scolaire est très étroit : 2 392 ouvrages (78 %) sont manifestement destinés aux classes, 628 le sont très probablement (20 %) et le doute n'est permis que pour 70 titres (2 %). Le type d'enseignement est explicité dans 1 367 notices (44 %). La quasi totalité de ces manuels s'adressent à l'enseignement secondaire classique (1 277) ou encore à l'enseignement supérieur (33). Les ouvrages pour lesquels aucun niveau n'est précisé sont manifestement destinés à l'enseignement secondaire ou supérieur, conformément aux programmes en vigueur depuis le début du XIX^e siècle¹. 271 ouvrages (9 %) sont destinés aux professeurs ; apparus en 1804, ils ont connu un succès grandissant puisqu'ils représentent plus de 15 % des manuels publiés au XX^e siècle contre seulement 5 % avant 1900. Depuis 1950, un manuel édité sur quatre (24 %) est destiné aux enseignants.

Les objectifs

L'enseignement du latin se résume essentiellement à l'apprentissage de la langue : si l'on classe les ouvrages d'après leurs contenus ou leurs objectifs pédagogiques — un même manuel pouvant appartenir à plusieurs catégories — on dénombre 1 395 grammaires, traités, guides ou méthodes, 935 manuels d'exercices, de versions ou de thèmes, 588 anthologies, 470 dictionnaires, lexiques ou vocabulaires, 124 précis de civilisation, 118 ouvrages généraux, 117 manuels d'histoire littéraire, 112 recueils de textes traduits, 34 recueils de sujets d'examen et 6 éditions dites « classiques ». Ces ouvrages participent parfois également d'autres disciplines (langues vivantes, français et surtout grec).

(1) Voir ANNEXE 2.

Schéma n° 1 : Répartition par tranches décennales des nouveautés : — en abscisse : dates. — en ordonnée : nombre d'ouvrages, exprimé en nombre de titres (les traits en pointillés correspondent à une projection sur la décennie 1980-1989).



Degré de scolarisation du corpus

Le lien avec l'institution scolaire est très étroit : 697 ouvrages (70 %) sont manifestement destinés aux classes, 256 le sont très probablement (25 %) et le doute n'est permis que pour 51 titres (5 %). Le type d'enseignement est explicité dans 528 notices (52 %) : 710 occurrences de niveaux ou de classes y apparaissent (voir Index). La quasi-totalité de ces manuels s'adresse à l'enseignement secondaire classique (425) ou assimilé (70), ou encore à l'enseignement supérieur (24). Les ouvrages pour lesquels aucun niveau n'est précisé sont manifestement destinés à l'enseignement secondaire ou supérieur, conformément aux programmes en vigueur depuis le début du XIX^e siècle¹. 69 ouvrages (7 %) sont destinés aux professeurs ; apparus en 1826, ils ont d'ailleurs connu un succès grandissant puisqu'ils représentent 14 % des manuels publiés au XX^e siècle contre seulement 4 % avant 1900.

Les objectifs

L'enseignement du grec ancien se résume essentiellement à l'apprentissage de la langue : si l'on classe les ouvrages d'après leurs contenus ou leurs objectifs pédagogiques — un même manuel pouvant appartenir à plusieurs catégories — on dénombre 310 grammaires, traités, guides ou méthodes, 287 manuels d'exercices, de versions ou de thèmes, 186 anthologies, 160 dictionnaires, lexiques ou vocabulaires, 86 ouvrages généraux, 58 manuels d'histoire littéraire, 48 éditions dites « classiques », 34 recueils de textes traduits, 20 précis de civilisation et 9 recueils de sujets d'examen. Ces ouvrages participent parfois également d'autres disciplines (langues vivantes, français et surtout latin).

(1) Voir ANNEXE 2.

Rééditions et nouveautés, tradition et dynamisme

En l'absence quasi complète d'informations sur les chiffres de tirage ou le taux de réemploi des manuels, on peut estimer leur succès — ou leur impact — de trois façons différentes :

— d'après le nombre des éditions annoncées par les éditeurs : 129 ouvrages auraient connu plus de cinq éditions, dont 60 plus de dix et 19 plus de vingt.

— d'après le nombre des éditions effectivement conservées : si l'on se réfère à l'état des collections des trois bibliothèques citées plus haut, 294 manuels possèdent entre deux et cinq éditions, 59 entre six et dix, 35 plus de dix. Le record en la matière est détenu par la *Méthode pour étudier la langue grecque*, de Jean-Louis Burnouf, dont ont été conservées 67 éditions différentes.

— d'après la durée de vie éditoriale (voir schéma 2). Cette durée correspond à la différence entre les dates de dernière et de première éditions déclarées ou attestées ; elle est sensiblement inférieure à la durée d'utilisation du manuel. Sur les 412 manuels qui ont été l'objet de rééditions, 203 l'ont été pendant plus de vingt ans et 43 pendant plus d'un demi-siècle. Le *Dictionnaire français-grec* de Charles Alexandre, Charles-Auguste Defauconpret et Joseph Planche fut réédité pendant 126 ans, de 1824 à 1950.

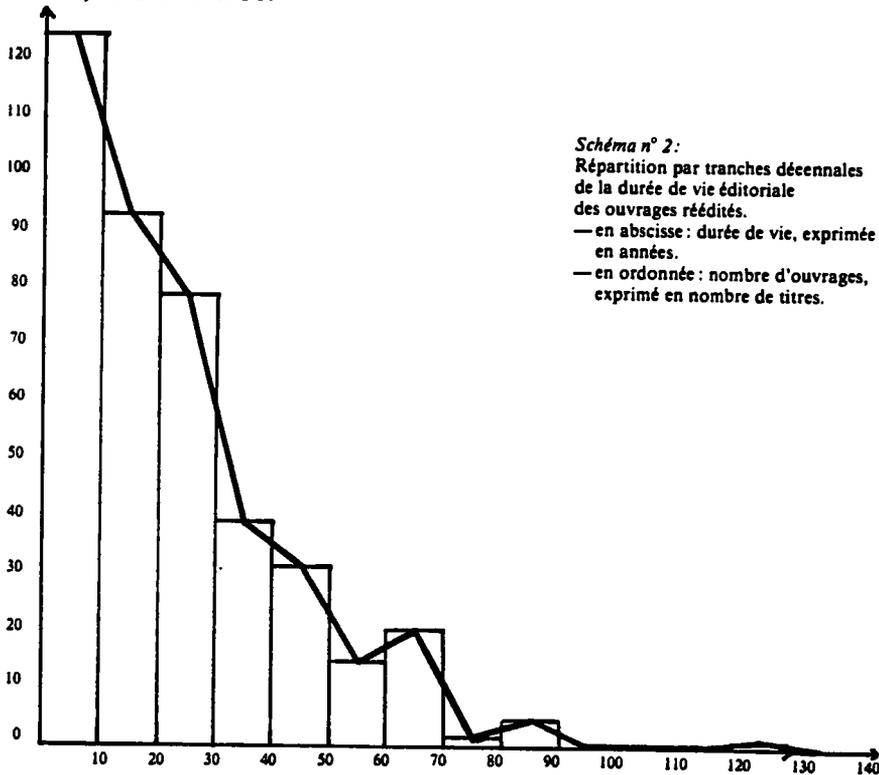


Schéma n° 2 : Répartition par tranches décennales de la durée de vie éditoriale des ouvrages réédités. — en abscisse : durée de vie, exprimée en années. — en ordonnée : nombre d'ouvrages, exprimé en nombre de titres.

La longévité exceptionnelle qu'ont connue certains manuels de grec — un manuel publié sur cinq a été réédité pendant plus de vingt ans — a deux causes essentielles :

— la stabilité des contenus : elle est évidente pour les dictionnaires, puisque le lexique est nécessairement fermé (aussi 20 % des dictionnaires ont-ils connu plus de cinq rééditions et 8 % plus de dix). Mais elle touche aussi toutes les autres

La conservation

La conservation des manuels scolaires a été correctement assurée : seuls 40 ouvrages signalés dans les diverses bibliographies dépouillées ne sont déposés dans aucune des trois bibliothèques dont nous avons inventorié les collections : le taux de conservation, toutes bibliothèques confondues, avoisine 92 %. Au total, ce sont 884 éditions différentes qui sont effectivement conservées, parfois en plusieurs exemplaires. La Bibliothèque nationale possède au moins une édition pour 414 ouvrages (86 %), la bibliothèque de l'I.N.R.P. pour 134 ouvrages (28 %), le Musée national de l'éducation pour 60 ouvrages (12 %)¹.

Rééditions et nouveautés

En l'absence quasi complète d'informations sur les chiffres de tirage ou le taux de réemploi des manuels, on peut estimer leur succès — ou leur impact — de trois façons différentes :

— d'après le nombre des éditions annoncées par les éditeurs : 55 ouvrages auraient connu plus de cinq éditions, dont 23 plus de dix et 6 plus de vingt ;

— d'après le nombre des éditions effectivement conservées : si l'on se réfère à l'état des collections des trois bibliothèques citées plus haut, 142 manuels possèdent entre deux et cinq éditions, 20 entre six et dix, 8 plus de dix. Le record en la matière est détenu par le *Nouveau dictionnaire de poche français-italien et italien-français*, d'A. Briccolani dont ont été conservées 13 éditions différentes ;

— d'après la durée de vie éditoriale (voir schéma 2). Cette durée correspond à la différence entre les dates de dernière et de première éditions déclarées ou attestées ; elle est sensiblement inférieure à la durée d'utilisation du manuel. Sur les 192 manuels qui ont été l'objet de rééditions, 67 l'ont été pendant plus de vingt ans et 8 pendant plus d'un demi-siècle. La *Grammaire italienne en vingt-cinq leçons* de Costanzo Ferrari — un avatar de la *Grammaire* d'Angelo Vergani — fut rééditée pendant 76 ans, de 1864 à 1939.

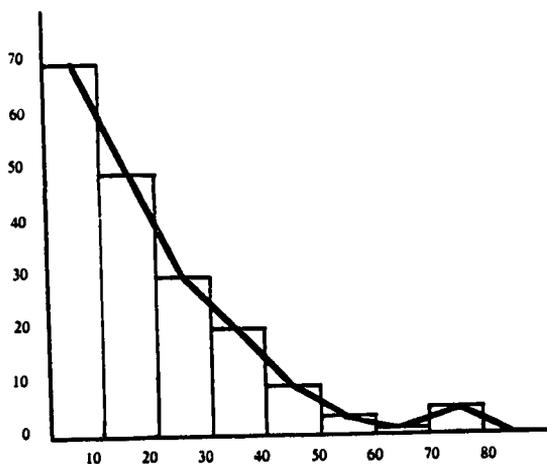
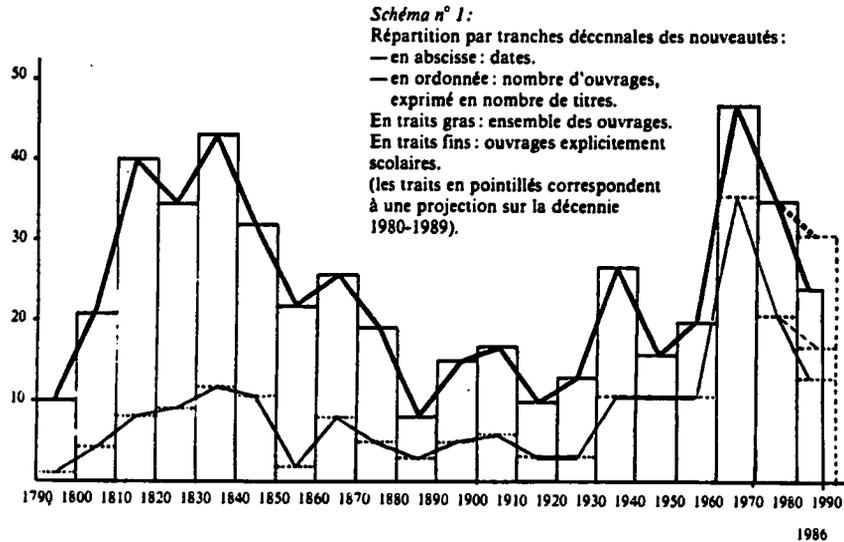


Schéma n° 2 : Répartition par tranches décennales de la durée de vie éditoriale des ouvrages réédités. — en abscisse : durée de vie, exprimée en années. — en ordonnée : nombre d'ouvrages, exprimé en nombre de titres.

(1) Ces deux derniers établissements collaborent depuis 1986, via la banque EMMANUELLE, à l'accroissement systématique de leurs fonds respectifs (dons, legs, acquisitions, échanges de « doubles »).

Les Manuels d'italien (1789-1986)

19



Degré de scolarisation du corpus

Si la production a retrouvé depuis vingt-cinq ans le niveau qu'elle atteignait dans la première moitié du siècle dernier, elle a profondément changé de caractère : le lien avec l'institution scolaire, très ténu au début du XIX^e siècle (ne sont manifestement scolaires que 25 % des ouvrages publiés entre 1800 et 1850), s'est progressivement renforcé avec l'introduction¹ et le développement de l'enseignement des langues vivantes dans les diverses branches du système éducatif : 71 % des manuels parus depuis 1960 portent une indication précise de niveau ou de classe (voir schéma 1).

Ce lien n'en reste pas moins globalement peu marqué, l'institution scolaire ayant répondu tardivement, et de façon incomplète, à la demande sociale : seuls 187 ouvrages (39 %) sont manifestement destinés aux classes ; 263 (55 %) le sont probablement et le doute est permis pour 28 titres (6 %).

Le type d'enseignement n'est explicité que dans 118 notices (25 %) : 167 occurrences de niveaux ou de classes y apparaissent (voir Index). La plus grande partie de ces manuels s'adressent à l'enseignement secondaire (93) ou assimilé (24) ; quelques ouvrages sont destinés à l'enseignement primaire supérieur (5) ou à l'enseignement supérieur (5). Vingt-trois manuels sont réservés aux professeurs ; apparus tardivement — le premier en 1883 —, ils connaissent un vif succès après 1968 puisque les 19 ouvrages publiés à l'usage du corps enseignant depuis cette date représentent 29 % de la production totale de cette période.

(1) En 1829, officiellement. Voir ANNEXE 2.

2021 ♦♦♦ RIEMANN, URI.

(013059)

Narrationes. Recueil de récits extraits principalement de Tite-Live. Texte latin publié avec des notices biographiques, des remarques grammaticales, des notes explicatives, un appendice critique.

Aut. : RIEMANN (Othon); URI (Isaac) - Aut. class. : TITE-LIVE - Impr. : LAHURE; TAFFIN-LEFORT - Edit. : HACHETTE. Paris, 1898 - 1920. In-12, XIX-464p., ill. Coll. Classiques latins. ● BF: 1898, 1900(2e), 1906(3e), 1908(6e), 1914(8e), 1920(11e) ● BN: 1898(2e), (s.d.)(3e), 1906(5e) ● INRP: 1908(6e), 1917(10e).

2022 ♦♦♦ THIERRY, VERDUNOY.

(013239)

Cours de versions latines, avec méthode de version, locutions latines, étude sur la langue et le style des auteurs. Première série, 1898-1900. Classes de 3ème, 2ème et rhétorique.

Aut. : THIERRY (Albert-Augustin-Marie-Joseph), eccl.; VERDUNOY (Joseph), eccl. - Impr. : BLAIS et ROY - Edit. : DELHOMME et BRIGUET. Lyon, Paris, 1898. In-12, 440p. ● BF: 1898 ● BN: (1898).

-1899-

2023 ♦♦♦ ARNAUD.

(010755)

De Publica privataque Romanorum vita duo volumina e scriptoribus probatissimis excerpta et in eum ordinem instructa ut latinorum quasi adumbrata summa exprimat... A l'usage des classes de 2ème et de rhétorique.

Aut. : ARNAUD (Germain) - Edit. : LAFFITTE. Marseille, 1899 - 1902. In-16, 383p. / In-16, 367p. ● BF: 1902 ● BN: 1899(2e), 1902(3e) ● INRP: (s.d.)(2e).

2024 ♦♦♦ BAELDE, LEGRAIN.

(012265)

Collection de classiques latins comparés. Deuxième série. Proses d'Adam de Saint-Victor et Odes choisies d'Horace. A l'usage des classes de 2ème. Partie de l'élève.

Aut. : BAELDE (B.); LEGRAIN (Modeste), eccl. - Dir. : GUILLAUME (Louis), eccl. - Aut. class. : HORACE - Impr. : DESCLEE et BROUWER (de) - Edit. : DESCLEE et BROUWER (de). Lille, Paris, 1899 - 1901. In-16, XXXI-198p. Coll. Auteurs chrétiens et païens. ● BF: 1899, 1901 ● BN: 1899.

2025 ♦♦ COCHINAL, SCHAUFELBERGER.

(013367)

Pulchra. Recueil de versions graduées.

Aut. : COCHINAL (C.); SCHAUFELBERGER (A.) - Impr. : DELAIRE. Paris, 1899 - 1900. In-18, 32p. Coll. Méthode Prévost-Delaunay. ● BF: 1900 ● BN: 1899.

2026 ♦♦ EDET.

(011972)

Narrationes. Tite-Live, Salluste, Tacite. Textes choisis et annotés.

Aut. : EDET (Georges) - Dir. : CARTAULT (Auguste) - Aut. class. : SALLUSTE; TACITE; TITE-LIVE - Impr. : CAPIOMONT - Edit. : COLIN. Paris, 1899 - 1910. In-16, 348p. Coll. Classiques latins. ● BF: 1899 ● BN: 1899 ● INRP: 1910(3e).

2027 ♦♦♦ FONT.

(012575)

Les Premières lectures latines en classe graduées sur la grammaire avec un vocabulaire en regard, à l'usage des commençants.

Aut. : FONT (Auguste) - Impr. : CHAMEROT et RENOARD - Edit. : GARNIER. Paris, 1899. In-18, X-215p. ● MNE: 1899.

ANNEXE 4

Ce document reproduit une partie du thesaurus de la banque de données EMMANUELLE V : l'un des quinze modules - le contenu de l'enseignement - et une partie de la liste alphabétique structurée des descripteurs correspondants, avec leurs extensions.

CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

- ENSEIGNEMENT
 - ACTIVITE D'VEIL
 - ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
 - ARTS PLASTIQUES
 - HISTOIRE DE L'ART
 - MUSIQUE
 - ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES
 - EDUCATION CIVIQUE
 - GEOGRAPHIE
 - HISTOIRE
 - MORALE
 - ENSEIGNEMENT GENERAL
 - ENSEIGNEMENT LITTERAIRE
 - FRANCAIS
 - LANGUE ANCIENNE
 - GREC ANCIEN
 - LATIN
 - LANGUE VIVANTE
 - ALLEMAND
 - ANGLAIS
 - ARABE
 - ESPAGNOL
 - FRANCAIS LANGUE ETRANGERE
 - ITALIEN
 - RUSSE
 - PHILOSOPHIE
 - ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE
 - INFORMATIQUE
 - MATHÉMATIQUES
 - SCIENCES NATURELLES
 - BIOLOGIE
 - GÉOLOGIE
 - SCIENCES PHYSIQUES
 - CHIMIE
 - PHYSIQUE
 - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
 - ENSEIGNEMENT AGRICOLE
 - ENSEIGNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL
 - SCIENCES ECONOMIQUES
 - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
 - ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIEL
 - DESSIN TECHNIQUE
 - EMT
 - TECHNOLOGIE
- LINGUISTIQUE
 - GRAMMAIRE
 - LEXIQUE
 - ORTHOGRAPHE
 - SEMANTIQUE
 - STYLISTIQUE
- LECTURE
 - APPRENTISSAGE DE LA LECTURE
 - LECTURE DE L'IMAGE
 - LEMINUTÉ
 - METHODE DE LECTURE
 - PRE-APPRENTISSAGE DE LA LECTURE
 - VILLESS DE LECTURE
- LANGAGE
 - EXPRESSION ECRITE
 - EXPRESSION ORALE
 - NIVEAU DE LANGUE
 - RHETORIQUE

PPS

GREC ANCIEN		TA Lisibilité 8
	TG Langue ancienne	TA Niveau de langue 8
HISTOIRE		LISIBILITE
	TG Enseignement des sciences sociales	TG Lecture
	TA Géographie 8	TA Adaptation du manuel 2
	TA Histoire de l'art 8	TA Impression 2
HISTOIRE DE L'ART		TA Linguistique 8
	TG Enseignement artistique	TA Niveau de langue 8
	TA Histoire 8	MATHEMATIQUES
INFORMATIQUE		TG Enseignement scientifique
	TG Enseignement scientifique	METHODE DE LECTURE
ITALIEN		TG Lecture
	TG Langue vivante	TA Méthode pédagogique 4
LANGAGE		MORALE
	TS Expression écrite	TG Enseignement des sciences sociales
	TS Expression orale	TA Développement moral 6
	TS Niveau de langue	MUSIQUE
	TS Rhétorique	TG Enseignement artistique
	TA Enseignement littéraire 8	NIVEAU DE LANGUE
	TA Linguistique 8	TG Langage
LANGUE ANCIENNE		TA Adaptation du manuel 2
	TG Enseignement littéraire	TA Linguistique 8
	TS Grec ancien	TA Lisibilité 8
	TS Latin	ORTHOGRAPHE
LANGUE VIVANTE		TG Linguistique
	TG Enseignement littéraire	PHILOSOPHIE
	TS Allemand	TG Enseignement littéraire
	TS Anglais	TA Terme philosophique 13
	TS Arabe	PHYSIQUE
	TS Espagnol	TG Sciences physiques
	TS Français langue étrangère	PRE APPRENTISSAGE DE LA LECTURE
	TS Italien	TG Lecture
	TS Russe	RHETORIQUE
LATIN		TG Langage
	TG Langue ancienne	RUSSE
LECTURE		TG Langue vivante
	TS Apprentissage de la lecture	SCIENCES ECONOMIQUES
	TS Lecture de l'image	TG Enseignement économique et commercial
	TS Lisibilité	SCIENCES NATURELLES
	TS Méthode de lecture	TG Enseignement scientifique
	TS Pré apprentissage de la lecture	TS Biologie
	TS Vitesse de lecture	TS Géologie
	TA Abécédaire 1	SCIENCES PHYSIQUES
	TA Alphabétisation 3	TG Enseignement scientifique
LECTURE DE L'IMAGE		TS Chimie
	TG Lecture	TS Physique
	TA Iconographie 1	SEMANTIQUE
LEXICOLOGIE		TG Linguistique
	TG Linguistique	STYLISTIQUE
LINGUISTIQUE		IG Linguistique
	TS Grammaire	TECHNOLOGIE
	TS Lexicologie	TG Enseignement technologique et industriel
	TS Orthographe	TA FMT 8
	TS Sémantique	VITESSE DE LECTURE
	TS Stylistique	TG Lecture
	TA Adaptation du manuel 2	
	TA Enseignement littéraire 8	
	TA Langage 8	

ANNEXE 5

Ce document est un modèle d'un des questionnaires qui, rédigés en plusieurs langues, seront diffusés par chaque correspondant avec une lettre d'accompagnement et une documentation succincte sur le projet.

ENQUETE INTERNATIONALE SUR LES COLLECTIONS DE MANUELS SCOLAIRES EN EUROPE

*Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire
même en cas de réponse négative ou incomplète.*

Nom, adresse et numéro de téléphone de l'établissement :

Votre établissement possède-t-il des collections de manuels scolaires ?

- oui
- non

Quelle est l'importance de ces collections ?

- moins de 1.000 ouvrages
- entre 1.000 et 5.000
- plus de 5.000

Quelle sont les périodes couvertes par ces collections ?

En quelle(s) langue(s) sont rédigés ces manuels ?

Ces manuels sont-ils nationaux ? étrangers ? (dans le second cas, préciser les pays concernés)

Quels sont les niveaux concernés ?

- primaire
- secondaire
- technique
- autre

Comment ces collections ont-elles été constituées ? Continuent-elles à s'accroître ? Si oui, selon quelle(s) procédure(s) ?

- dépôt légal
- dons ou legs
- acquisitions
- autre

Existe-t-il des instruments spécifiques qui les recensent ? Si oui, s'agit-il de :

- catalogues sur fiches
- catalogues imprimés
- catalogues automatisés

Connaissez-vous d'autres institutions qui possèdent des collections de manuels ? Si oui, indiquer leurs coordonnées et, si possible, le nom de la personne responsable.

Si vous avez des questions à poser, des remarques à formuler, des suggestions à apporter, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part.

Nom de l'auteur des réponses :

Fonction :

Adresse et n° de téléphone :

Ce questionnaire est à retourner à : *(Nom et adresse du correspondant national)*

CHAPITRE II.

1. CADRE STRUCTUREL ET ENVIRONNEMENT PHYSIQUE D'EMMANUELLE

1.1. L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE [INRP]

Cette institution a pour vocation de s'efforcer de résoudre par la recherche l'ensemble des problèmes soulevés par le système éducatif en France.

Les activités des recherches sont conduites en collaboration avec les Directions ministérielles et une coordination transversale assure le fonctionnement de cinq différents départements et unités à savoir:

1.1.1. Mémoire de l'éducation

Ce Département qui résulte de la jonction de trois services ayant une histoire et une personnalité distincte, notamment:

. LA BIBLIOTHEQUE, qui a longtemps constitué le noyau du Musée pédagogique, fondé en 1879. L'une des bibliothèques pédagogiques les plus riches du monde.

. LES COLLECTIONS HISTORIQUES, qui remontent, elles aussi, aux origines du Musée pédagogique et qui, par réunion avec des fonds constitués à Rouen dans les années 1970, ont formé en 1980 le Musée national de l'éducation;

. LE SERVICE D'HISTOIRE DE L'EDUCATION, enfin, créé en 1970 au sein même du Ministère, implanté dans l'INRP en 1977 et unité associée, depuis 1989, au CNRS.

Ces trois services ou unités ont des missions complémentaires que la création même du Département a permis d'harmoniser et de renforcer mutuellement: Conserver documents et objets qui constituent la mémoire de l'éducation; mettre en valeur ces fonds par le prêt, la consultation, l'exposition, l'organisation documentaire et l'exploitation scientifique; constituer enfin, pour l'histoire de l'éducation un pôle de référence en recherches et en soutien à la recherche, dans un domaine qui, tout en se situant au centre de gravité de nombreuses sciences humaines, est faiblement institutionnalisé ailleurs qu'à l'INRP.

Ce Département est tourné vers un public beaucoup plus large: chercheurs de toutes disciplines, pédagogues, enseignants et, plus généralement, tous ceux qui, s'intéressant au passé de

l'éducation, trouveront dans les ressources et travaux du Département l'aliment d'une réflexion sur les origines, donc sur l'avenir du système éducatif en France. Cependant il reste à ne pas ignorer qu'en dernier ressort, les historiens se revelent des partenaires ou interlocuteurs privilégiés du Département.

1.1.2. Ressources et communication

Regroupant le Centre de Documentation pour la Recherche, le Service des banques de données, le Centre Informatiques Recherche, le Service des Publications, le Service de Rencontres Audio-visuelles, le Service des Expositions, l'Unité de Recherches Internationales;

1.1.3. Didactiques des disciplines

Regroupant les recherches concernant toutes les disciplines, y compris les enseignements technologiques;

1.1.4. Technologies nouvelles et éducation

Regroupant les recherches concernant l'informatique et l'éducation, la télématique et la formation à distance, les imageries;

2.1.5. Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation

Regroupant les recherches concernant les professions de l'éducation et la formation à ces professions, les cultures des jeunes, les pratiques innovantes, la santé scolaire, la sociologie des institutions éducatives, les problèmes spécifiques de l'enseignement technique, l'enseignement spécialisé et l'adaptation scolaire.

2. ARCHITECTURE DU RESEAU INFORMATIQUE INRP

2.1. LE SERVICE BANQUES DE DONNEES (SBD)

Présentation et justification

Situé au sein du Département Ressources et Communication, le Service Banques de données (SBD) a été créé dans une perspective globale d'essor, concrétisée et définie par deux axes d'orientations:

- la volonté de développer l'information en provenance et sur l'INRP en utilisant les possibilités offertes par les banques de données existantes;

- la prochaine création d'un serveur interne sous les auspices du CIR (Centre Informatique Recherche) afin de développer la télématique en particulier au service des banques de données existantes ou en projet.

Ce serveur interne devrait permettre également de résoudre au mieux, sans blocage ni perte de temps, le délicat problème de la diffusion commerciale des banques de données existantes ou en projet. Cette orientation nouvelle qui aspirait au renforcement du potentiel du CIR et à la valorisation de son travail comme développeur du système de production de banques de données à l'INRP nécessitait au départ et en parallèle une clarification de la situation en matière de production et de diffusion de banques de données pour éviter une déperdition des acquis et un chevauchement obérant les synergies.

Il semblait donc indispensable d'autonomiser les missions liées à la production et à la gestion des banques de données de l'INRP dans une unité spécifique, distincte du CDR (Centre de Documentation et de Recherche), pour les raisons suivantes:

a/ Les banques de données sont un moyen de gestion et de communication de l'information qui doit être mis au service de l'INRP dans son entier, dans le cadre de sa politique générale de production et de communication et dans le cadre de la politique de chacune de ses composantes (départements, unités, services); comme le montre suffisamment la situation actuelle, ce sont plusieurs départements qui sont directement concernés. Une structure spécifique à vocation transversale était donc nécessaire pour traiter les problèmes communs à tous ces partenaires et pour apporter une aide finalisée à chacun d'eux.

b/ Dans la mesure où les unités constitutives du département Ressources et Communication sont des services, il semble logique qu'il en aille de même pour l'unité chargée des banques de données. En période de restructuration, il était sans doute préférable d'éviter les statuts hybrides. Par contre, on pouvait imaginer que l'autonomie fonctionnelle de ce service se fasse par étapes.

2.2. Missions et objectifs

Le Service Banques de Données aurait les missions suivantes:

- Assurer la conception et la production de la banque de données sur l'INRP.

- Assurer la production de la banque de données EMILE2-ERTEL, co-produite avec l'INIST du CNRS.

- Assurer une aide individualisée aux équipes productrices de banques de données au sein de l'INRP, et particulier aux micro-banques de recherche, au moment du démarrage comme en phase opérationnelle.

- Participer à la conception et à la mise en place de la télématization des banques de données sur le serveur interne ou d'éventuels serveurs externes.

- Coordonner les demandes de différents producteurs de banques de données dans les domaines communs intéressant leur production et leur diffusion.

- Concevoir et mettre en oeuvre la promotion commerciale des banques de données en relation avec les producteurs et le CIR.

- Identifier les partenariats à développer autour des banques de données en France et à l'étranger.

3. STRUCTURE RELATIONNELLE ENTRE LE SERVICE BANQUE DE DONNEES ET LES DIFFERENTES BASE DE DONNEES DE L'INRP DANS UNE OPTIQUE SYNERGIQUE

Dans la perspective d'assurer ses missions, le Service Banque de Données devrait entretenir des relations de partenariat finalisé avec les secteurs d'activités scientifiques et sanctionnées par un protocole d'accord s'inspirant des principes suivants:

1°/ Avec le CIR (Centre Informatique Recherche) et le CDR (Centre de Documentation Recherche), deux accords signés par les responsables des services concernés devraient fixer les liens entre le CIR et le SBD d'une part, le CDR et le SBD de l'autre.

Le CIR étant le responsable du serveur télématique et le développeur informatique du système de production des banques de données, au titre de ses responsabilités assume l'implantation, la maintenance technique et financière et le développement de la double infrastructure informatique nécessaire (SGBD documentaire et logiciel serveur) à la production et à la télématization des banques de données.

Figurant comme responsable informatique des banques de données dans toutes les présentations du nouveau service et des productions réalisées, le CIR gère les services proprement télématiques (messageries, forums, QCM télématique, etc.) directement avec les utilisateurs et agit comme prestataire de service pour la télématization des banques de données à l'égard du SBD et des différentes équipes productrices.

Le CDR est le producteur de la banque de données EMILE1. A ce titre, il conserve toutes les prérogatives liées au droit d'auteur, comme tout autre producteur de banque de données. La

collaboration du SBD à EMILE1 s'articule très précisément à travers l'accord CDR-SBD. Par ailleurs, le CDR transmet la responsabilité de la banque de données EMILE2-ERTEL au SBD qui en assume la production directe. Le CDR reste associé à cette production à titre de consultant scientifique et de partenaire aux publications qui en sont issues.

2°/ Avec les équipes de production des banques de données (unités du Département Didactiques des disciplines pour EMILE3 et DIDAC, unité du Département Mémoire de l'éducation pour EMMANUELLE(s), unité du Département Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation pour EMILE4, etc.), les relations respecteraient les principes suivants:

L'équipe de production d'une banque de données est responsable de la conception intellectuelle et de la pertinence des données recueillies, assume la charge financière et humaine de la saisie et de la mise à jour des données, seule ou en liaison avec des co-producteurs extérieurs, ainsi que des produits scientifiques dérivés. Elle apporte sa contribution à la télématization de la banque de données.

Dans ses relations de coopération avec les équipes productrices, le SBD tient compte des différences entre;

a/ les micro-banques de recherche (EMILE3, EMILE4,..) dont les équipes attendent du SBD une aide ponctuelle mais continue, et

b/ les banques de données de recherche plus lourdes et plus dotées (EMMANUELLE, DIDAC) dont les équipes attendent davantage une aide à la promotion et une coordination en matière de standards communs et de besoins techniques nouveaux.

3°/ Avec les correspondants potentiels désignés pour la production de la banque de données sur l'INRP, les relations s'organisent en réseau.

La banque de données sur l'INRP s'articule autour d'un réseau de correspondants dûment désignés par la Direction et le Secrétariat général, le Service des publications, etc., pour l'alimenter en informations à jour et validées (présentation de l'Institut, organigramme, publications disponibles, actions et recherches en cours, etc.).

Ces correspondants sont associés dès le départ à la conception de la banque de données et assurent ensuite, selon des procédures définies, la fourniture des données au service des banques de données qui en assume les tâches de production (saisie, mise à jour) et de télématization.

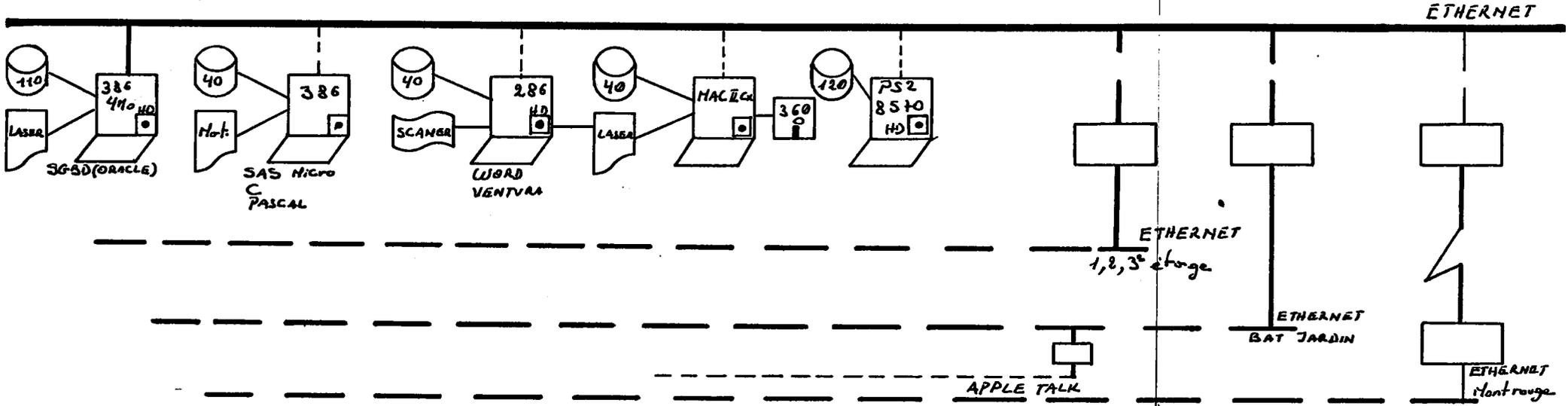
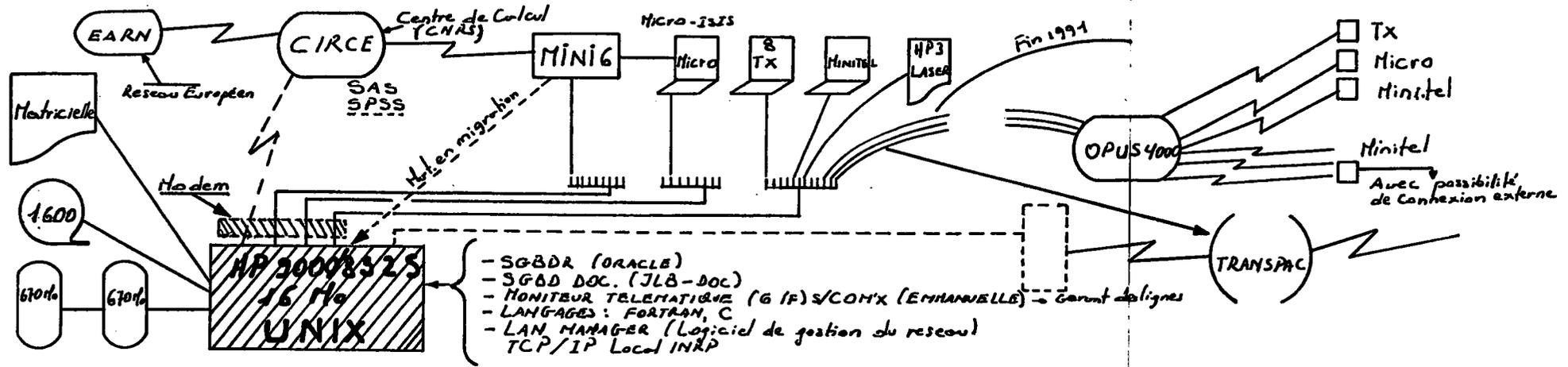
3.1. RESSOURCES

Le SBD prévoyait en projet, les ressources humaines minimales nécessaires à l'accomplissement de ses missions:

- 1 poste d'ingénieur d'études (responsabilité d'ensemble, conception, standardisation, formation, promotion)
- 1/2 poste d'analyste documentaire (niveau documentaliste) pour la production d'EMILE2-ERTEL
- 1 poste de "secrétariat" (niveau secrétaire de documentation, commis,...) pour la gestion de la banque de données INRP, l'aide ponctuelle aux micro-banques de recherche et à la production des sous-produits.

3.2. Coûts:

Dispose d'un crédit de 60 000 F.



CHAPITRE III.

I. LE PROGRAMME ET PRINCIPES DE TELEMATISATION DE LA BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE

CAHIER DE CHARGES

1.1. JUSTIFICATION ET PROBLEMATIQUE GENERALE

Si les banques de données par essence ont le mérite d'assumer l'apanage d'une technologie jouissant a priori de don d'ubiquité qui permet de répondre à la grande variété de la demande des publics et de leurs usages, en multipliant les formes de l'offre à partir d'un gisement unique de données polymorphes, par contre, son accès suppose sans doute des capacités de critères d'interrogation (pour formuler une requête, sélectionner des critères d'interrogation, etc.) et la mobilisation de savoir-faire (travail sur clavier-écran, lecture cursive, etc) qui ne sont pas toujours du ressort du premier venu.

Pour ces raisons, les banques de données supposent un utilisateur éclairé qui sache "frapper à la bonne porte" pour obtenir l'information qu'il cherche et utiliser à bon escient les techniques mises à sa disposition. Il s'agit donc d'un public sélectionné d'avance - autrement dit limité - et implicitement, qui, bon gré, mal gré doit savoir se rendre au bon endroit, savoir s'orienter dans le lieu et utiliser les fichiers et les autres outils de repérage à sa discrétion s'il veut rapidement trouver les informations susceptibles de répondre à ses attentes.

C'est dans cet ordre d'idée que s'expriment l'une des grandes priorités accordées par l'équipe de la banque de données EMMANUELLE dans la réalisation des ses objectifs qui s'inscrivent dans le cadre global du projet de Télématisation des banques de données de l'INRP. C'est à dire que cette banque de données est appelée à faire preuve d'une grande souplesse, autrement dit, elle doit être aisément accessible par toutes les catégories des utilisateurs appartenant ou qui s'intéressent au monde de la recherche dans le domaine du Manuel scolaire.

C'est pour cela pensons-nous que, si la faisabilité technique à court ou moyen terme de cette banque de données dépend uniquement de l'équipement en logiciel et de l'état de la démarche des engagements assumés auprès de France-Télécom (obtention de l'abonnement au mnémonique "INRP"), par contre, sa performance quant à la présentation de produits qu'elle doit offrir, dépendra en grande partie de la pertinence résultant d'une fonctionnalité conviviale.

Ceci dit, l'une des étapes déterminante (à franchir ou reste à franchir) dans le développement de ce projet, réside dans la mise au point et la maîtrise des tous les principes et techniques qui vont permettre l'harmonisation de l'adaptation de différents modules de gestion de la banque sous JLB-DOC par rapport à ceux régénérés sous vidéotex.

Il est donc avant tout question de procéder à une adaptation qui doit passer par différentes opérations de remodelage de diverses fonctionnalités existantes de la base avant de redéployer ultérieurement cette dernière sur le nouveau dispositif vidéotex. En terme beaucoup plus concret, ce remodelage consiste à s'accommoder inéluctablement par rapport à un certain nombre de critères énumérées ci-après:

1.4. CONTRAINTES DE LA TELEMATIQUE

1/ Eliminer le superflu sur le parcours de la démarche entreprise pour se concentrer sur "l'information stratégique"

2/ Prise en compte de la demande du public "large" "ou grand public" du minitel.

3/ Prise en compte des limites indélébiles;

- vitesse de modulation lente (21 bauds/s)
- petitesse de l'écran minitel (24 caractères en colonne sur 40 caractères en lignes). Et ceci entraîne les situations suivantes: (hypothèse)

- Concentration de l'information

. notices complètes = 3/4 sur 5 pages maximum

. affichage bref = 2 notices/page

- Selection des champs et redéfinition des règles

d'écriture

1.5. ADEQUATION

- Contrainte technique (au niveau du CIR et SBD)

- Contrainte de condensation des données;

. tri absence/présence (au niveau de SME)

. reformatage

- Contrainte liée au public (ou aux publics) (SME)

La notion d'adéquation ici implique la simplification qui permet de définir les critères d'interrogation et les étapes de visualisation (ergonomie d'interrogation sur minitel, menus d'interrogation et conception de pré-maquette).

2. CONCEPTION ET PRESENTATION DES FONCTIONNALITES PRELIMINAIRES DE LA PRE-MAQUETTE TELEMATIQUE

2.1. DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME

2.2. REFORMATAGE ET SELECTION DES FONCTIONNALITES

Définition de critères de base d'interrogation

2.2.1. Redéfinition de la nature du public-cible

Le programme télématique EMMANUELLE vise trois types de publics:

1/ Un public du type général à qui cette banque ne prétend pas apporter nécessairement des solutions, mais vis à vis de laquelle elle pourra se déployer au rôle médiatique, et servir de modèle, une vitrine publicitaire et médiatique infiniment lié à la projection internationale de la BD EMMANUELLE.

Donc non seulement qu'elle est plus médiatique que scientifique, mais aussi ne constitue pas le meilleur support factuel.

Interrogées de l'extérieur et de l'intérieur, les unités detentrices des fonds sur les manuels scolaires pourront interroger leurs propres collections, participer à un reseau dont EMMANUELLE est en tête. C'est à ce titre que La BD EMMANUELLE, par son positionnement ou marché dans le domaine -la à offrir actuellement un type de produit (prototype) dans le cadre des limites qui lui sont présentées indépendamment du rôle que le service est appelé à jouer.

2.2.2. Selection, reduction et concaténation des champs

Pour des raisons liées aux contraintes imposées par les normes vidéotex, il a été nécessaire de proceder à des operations de concaténation et de selection de champs. Ainsi donc, sur 43 champs existant dans le répertoire sous JLB-DOC (voir en annexe - Guide du producteur) quelques uns seulement ont été retenus de manière à recueillir au maximum les informations pertinentes lors de consultation de la banque de données EMMANUELLE dans sa version télématique.

Les champs concaténés pouvant (lors d'interrogation) afficher les informations de même nature, mais provenant des fichiers differnts, permettent une visualisation rationnelle et conviviale. Ainsi donc sur 43 champs sous JLB-DOC, 9 seulement ont pu être selectionnés (Auteurs, Titre, Ville, Dates extrêmes, Intervenant, Imprimeurs et Editeurs, Collection et Conservation).

Exemple de concaténation:

Autour de champ "Auteur", pourront s'afficher aussi des informations concernant les champs: Collaborateurs, Auteurs classiques, Modificateurs, Inspirateurs, Directeurs de production, Présentateurs et Illustrateurs. (voir en annexe grille de composition EMMAG4.KRI)

Pour ce qui concerne la réduction de la taille de champs en raison de la spécifité du contenu de la banque de données EMMANUELLE, nous avons préféré un mode d'affichage qui permette la restitution complète des informationsse trouvant dans les champs sélectionnés. Et cela éviterait bien sûr une perte ou reduction du potentiel éssentiel du corpus. Ainsi, par exemple; la pertinence du "Titre" dépendant de la précision de l'affichage, l'usage de la troncature dans ce cas précis permettrait confondre (dans bien des cas) certains ouvrages portant les mêmes titres mais avec des niveaux différents. excepté le cas de certains champs comme "Date d'édition" où l'affichage éditions par dates extrêmes + le nombre d'éditions pour le même ouvrage faciliterait au contraire la recherche.

2.2.3. Refomatage de notices et conversion de champs

Il est prévu l'établissement d'une table de concordance pour permettre le reformatage entre le lexique d'origine (scientifique) existant, (sous JLB-DOC) et le nouveau lexique (grand public), dans la version télématique virtuelle (6IF).

2/ Le deuxième public est celui dont le nombre d'utilisateurs dans des travaux scientifiques sont beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'imagine. Par conséquent, leurs besoins scientifiques sont moins importants. Donc la BD télématisée est d'avantage profitable pour eux, mais aussi avec un seul désavantage, c'est le magement de l'outil informatique (chercheurs, enseignants de base, public spécialisé - retraités, étudiants non avancés travaillant sur un corpus etc..-).

3/ Le troisième type de public est du caractère institutionnel;

Centres de documentation et bibliothèques dont les acteurs sont susceptibles d'avoir eu formation sur ordinateur ou minitel, connaissent les principes de lecture et accès, et surtout ont avantage d'avoir meilleure vue de leurs propres collections.

2.3. CONCEPTION DE PROGRAMME VIDEOTEX

- Procedure

Une fois que nous-nous étions familiarisés avec le logiciel de construction de fichiers vidéotex "KRISTEL", nous aussitôt essayer d'en créer quelques uns, nous-nous inspirant des modèles déjà réalisés par le Service Base des données de l'INRP. Mais compte tenu de difficultés de concevoir directement les figures sur l'écran sans un plan établi au préalable, nous-nous sommes accordés sur l'idée de plancher sur une "grille de composition qui servirait de moule.

Ainsi donc, tous les fichiers ont été d'abord simulés sur cette grille avant d'être réalisés sur l'écran minitel, et c'est ce qui manifestement nous a permis d'en garder des traces (voir en annexe).

2.3.1. Création des fichiers (structure des fichiers)

Un fichier vidéotex est une page écran structurée conçue pour permettre la visualisation en temps réel de résultats des informations échangées au cours d'une consultation de la mémoire contenant les données recherchées.

Ce fichier peut être divisé ou decoupé en plans lors de sa création, énuméré par l'ordre de présentation. Chaque plan se situe ou prend une partie de l'écran et occupant un certain nombre des lignes.

Généralment une page vidéotex contient ou peut contenir les éléments suivants:

- Une zone d'affichage publicitaire
- Une zone compteur
- Une Zone de travail
- Le pied de page réservé généralement pour les options de visualisation.

Les normes vidéotex disposent des applications qui permettent de créer une dynamique de l'affichage en superposant les différents plans les uns à la suite des autres de manière à obtenir à l'affichage des effets spéciaux.

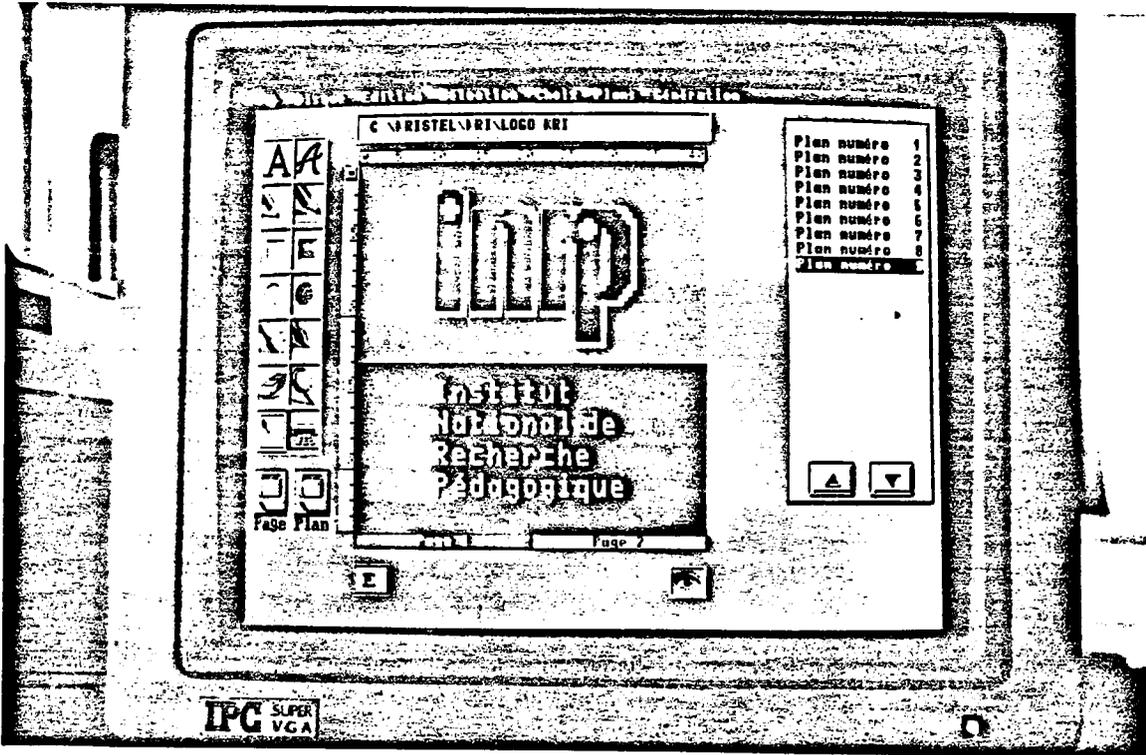
2.3.2. visualition / affichage

Il est prévu deux types d'accès aux fichiers (direct ou par succession de s étapes d'arborescence) e deux modes d'affichage:

- Visualisation abrégée ou courte (liste de notices)
- Visualisation complète ou en entier (tris visuels)

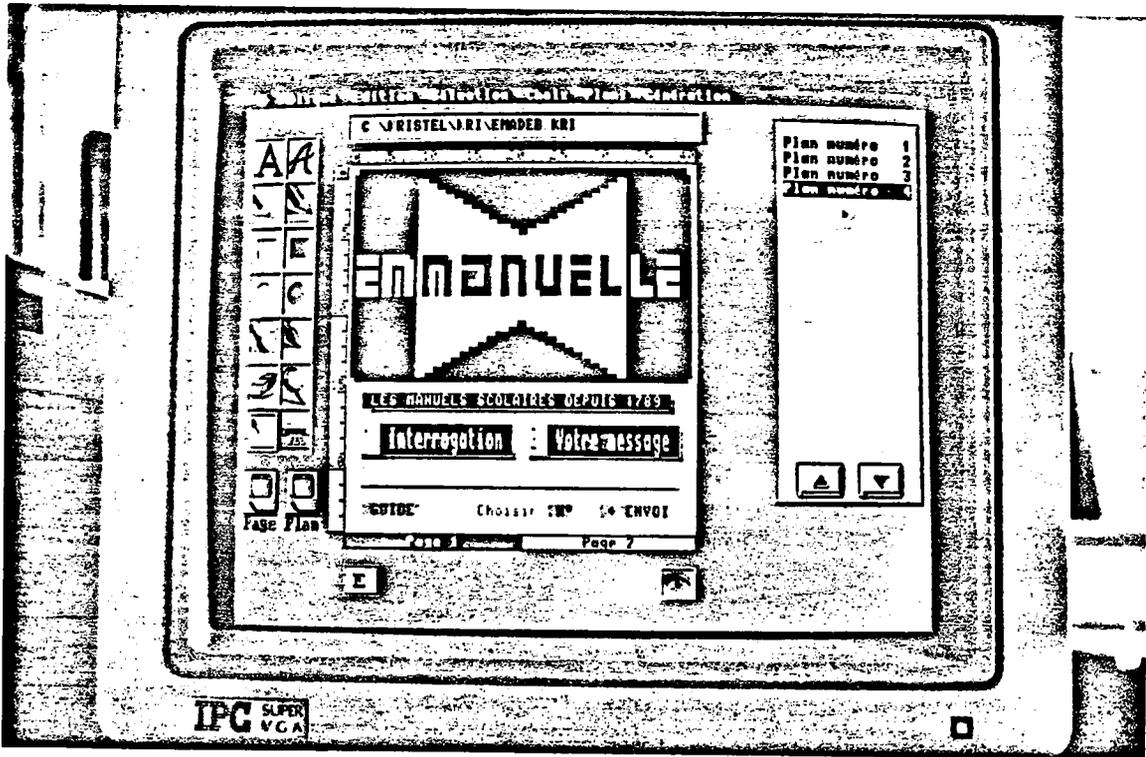
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
LOGO.KRI	1 ^{er} Page d'accueil Avec logo INRP	ACC.KRI



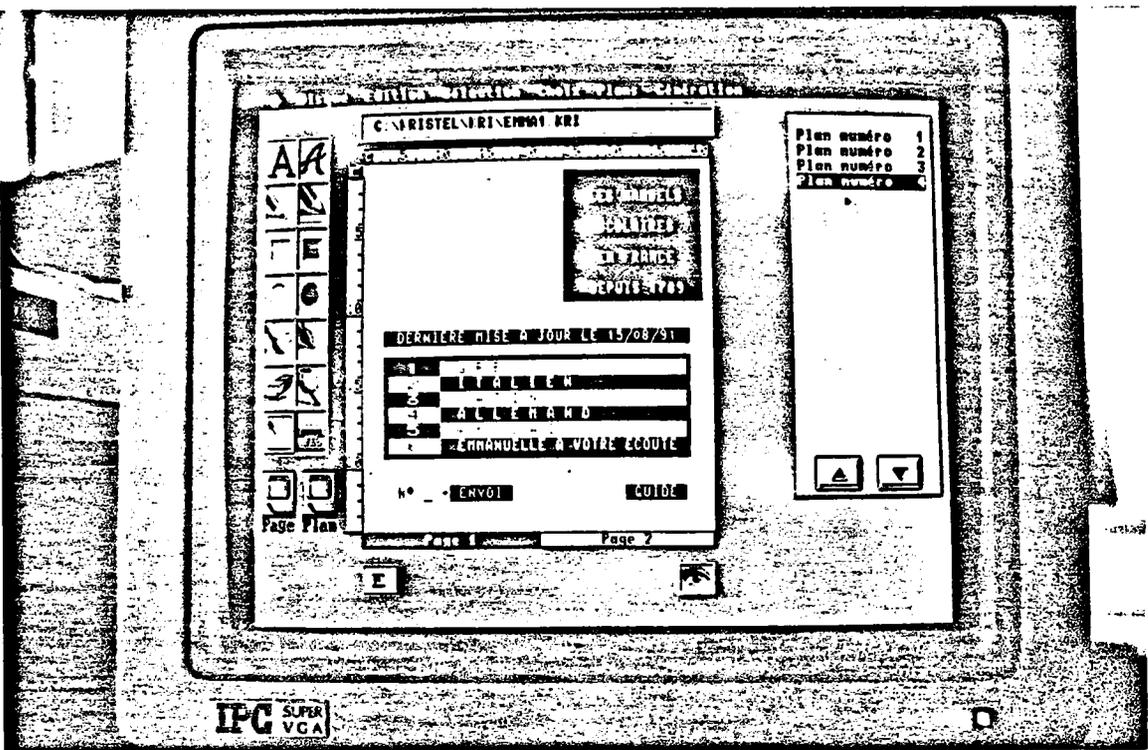
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMADB.KRI	Page d'accueil de la B.D. EMMANUELLE	EMMA1.KRI EMMA G1.KRI EMMAEC.KRI



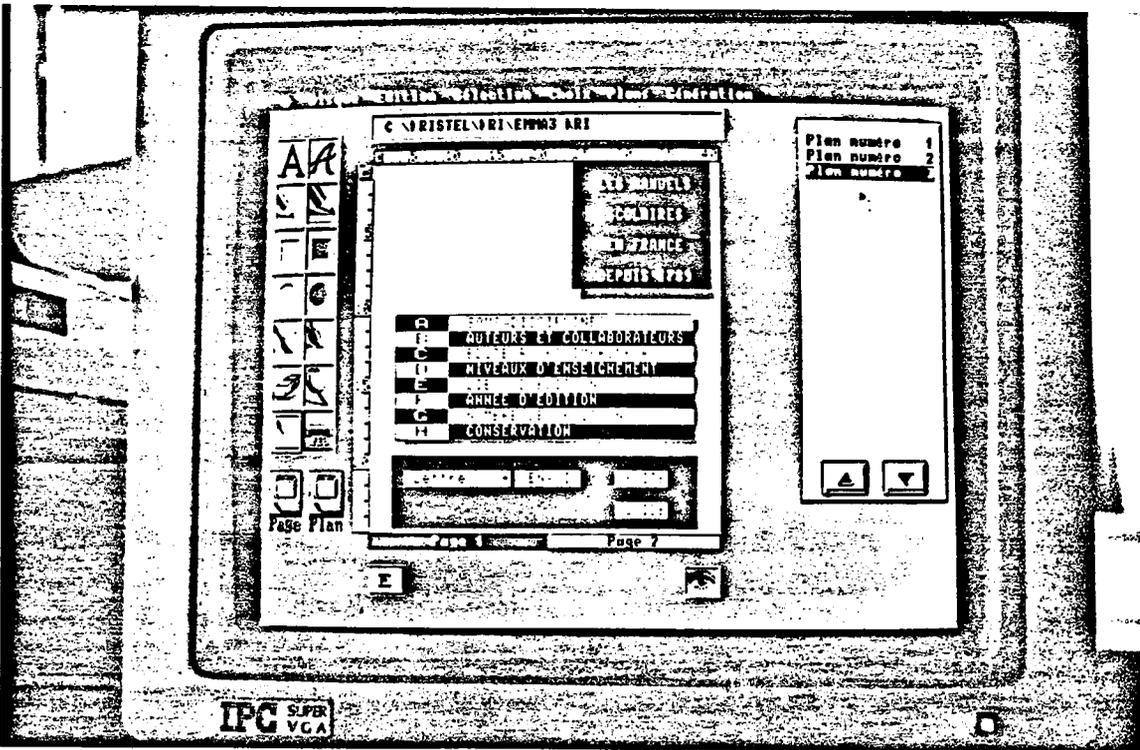
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA1.KRI	- Affiche de disciplines Principales + Messagerie	EMMA G1 EMMA 2



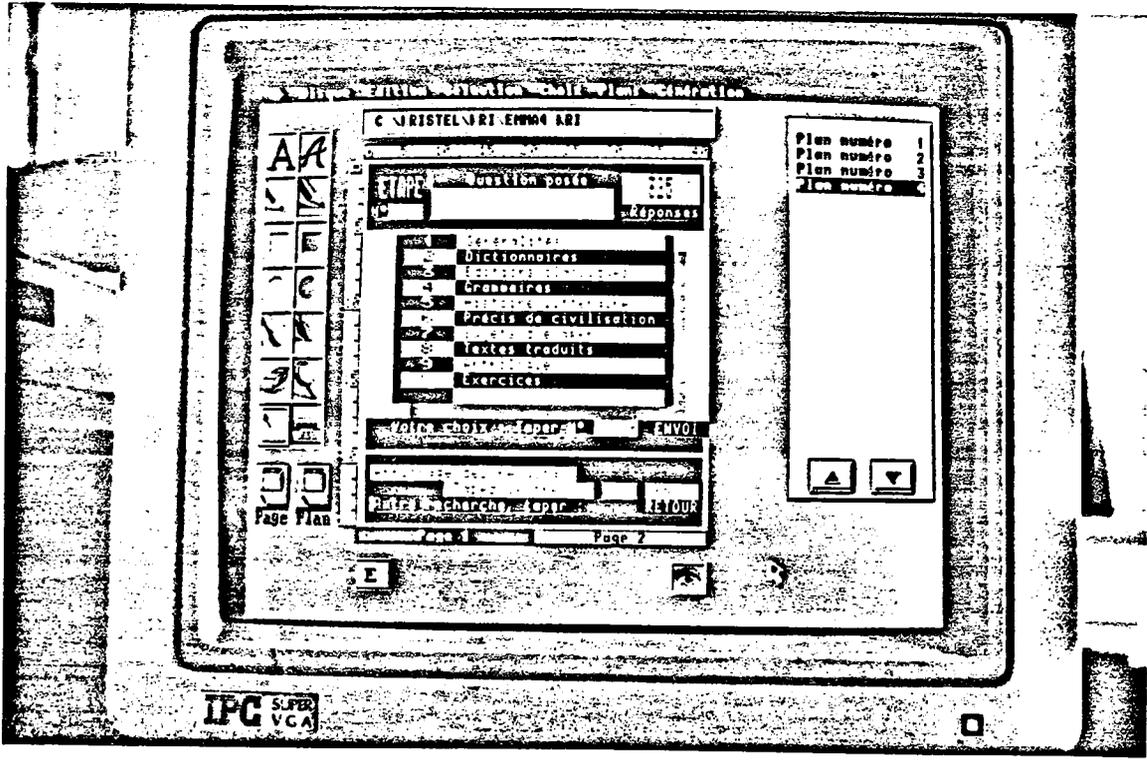
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA3. KRI	- Grille de sous-disciplines	EMMA4. ↓ EMMA11.



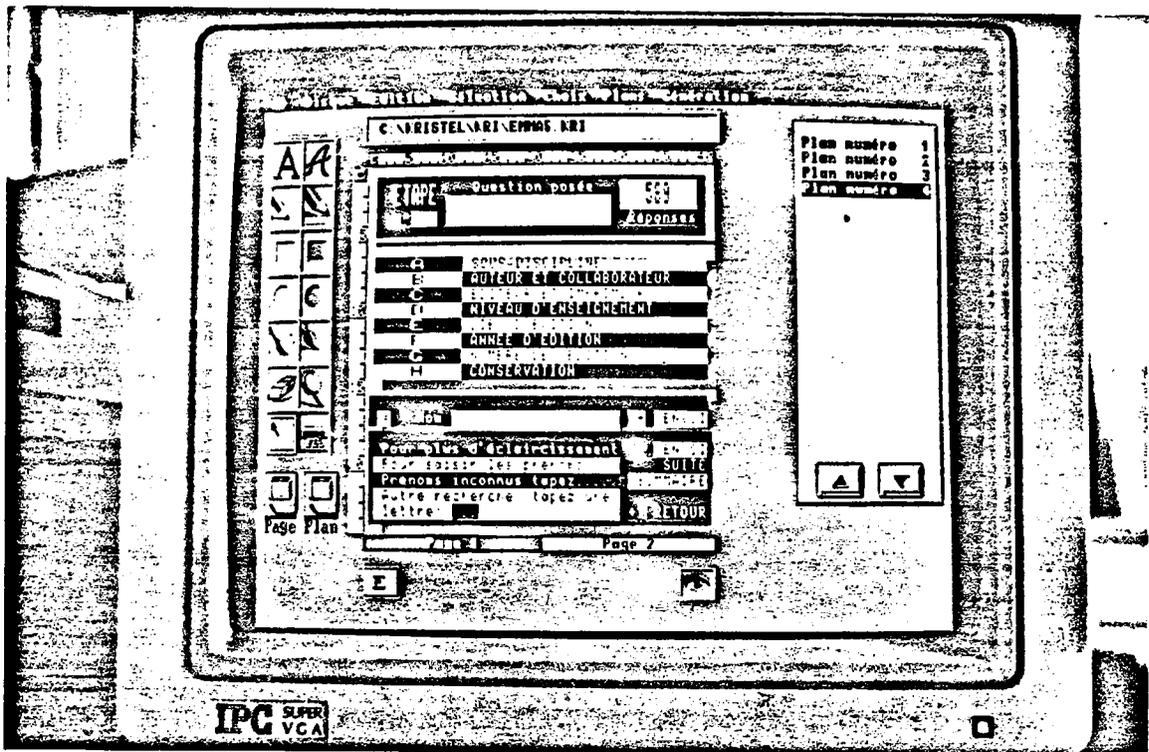
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA4.KRI	- Grille de sous-disciplines A	-EMMA3. -EMMA 3. -EMMA4. -EMMAVISI,2,3



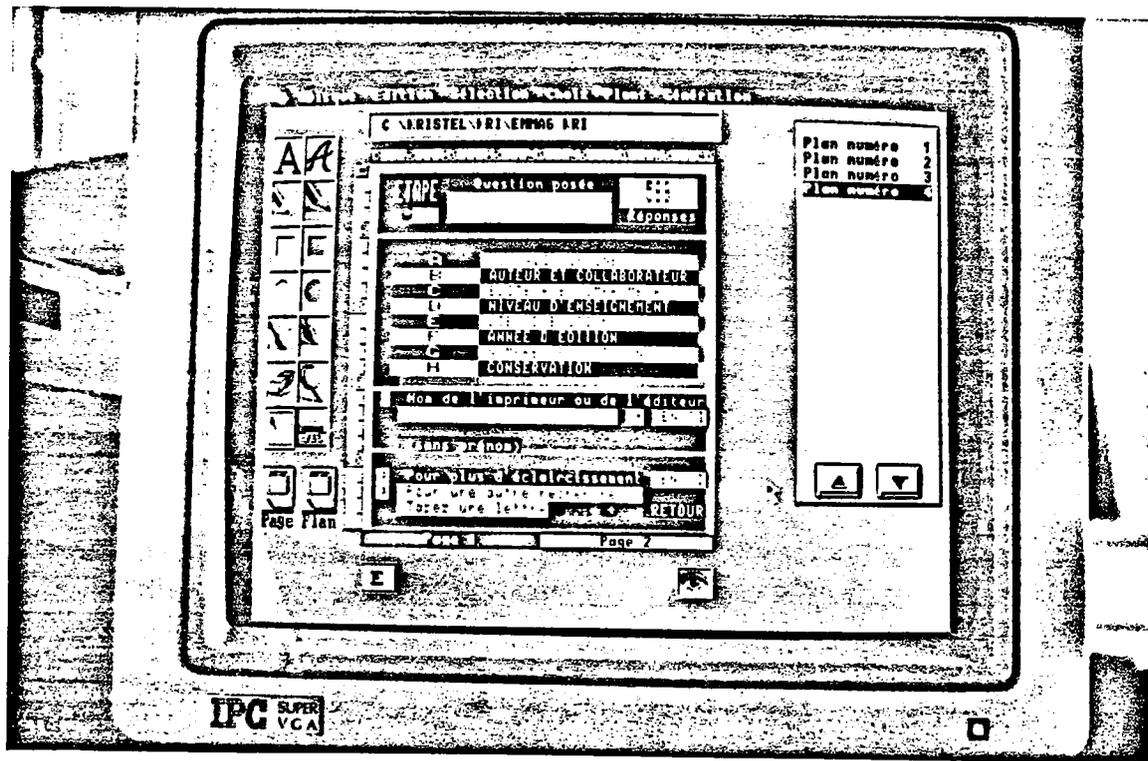
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA5.KR1	- Grille de sous-disciplines B.	- EMMA5. - EMMA G4. - EMMALEX. - EMMAVIS



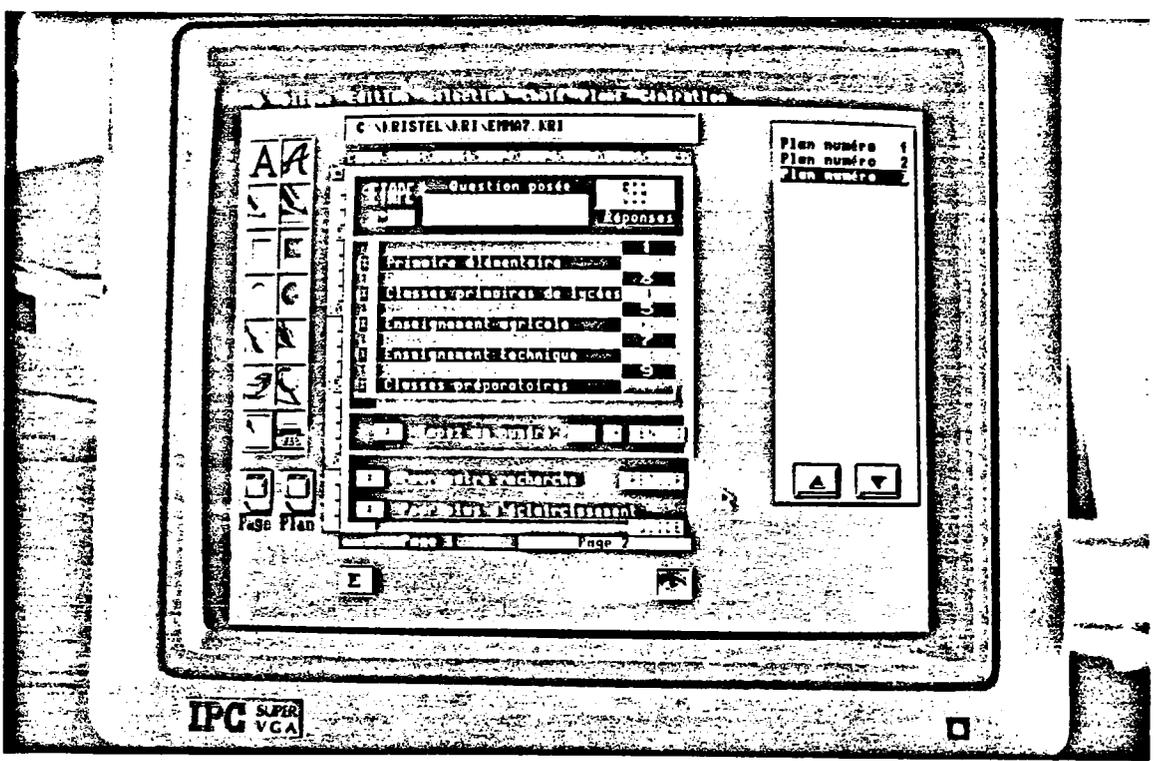
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMAG. KR1	- Grille de sous-disciplines C	- EMMAG5A - EMMAG5B - EMMAG6 - EMMAVIS



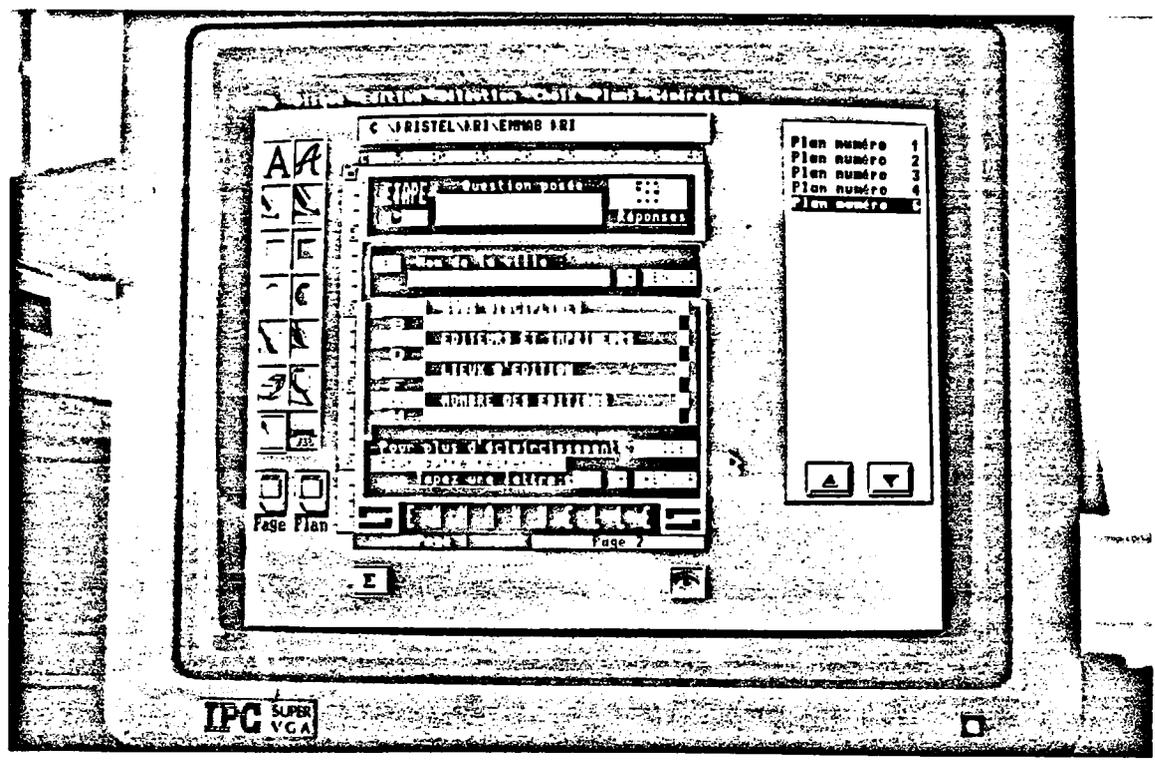
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA7.KRI	- Grille de Sous-disciplines D	- EMMA7. - EMMA6, 1, 2, 3, 4 - EMMAVIS



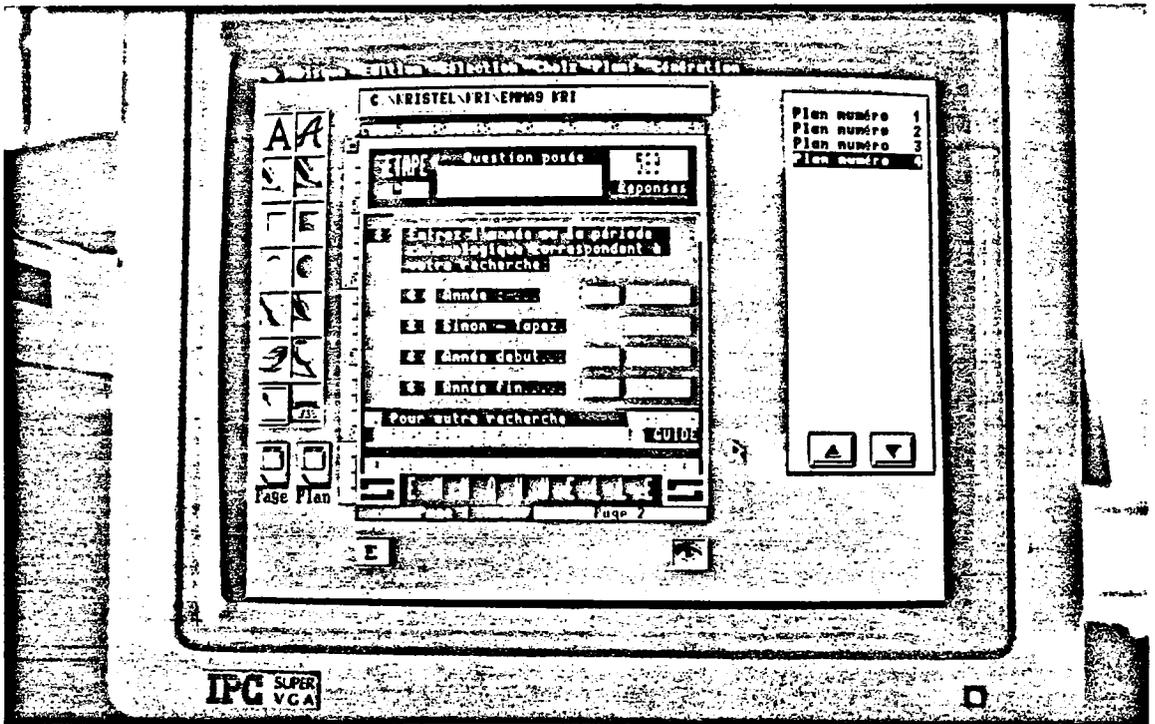
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA8. KRI	- Grille de Sous-disciplines E	- EMMA8. - EMMAVIS. - EMMAG7



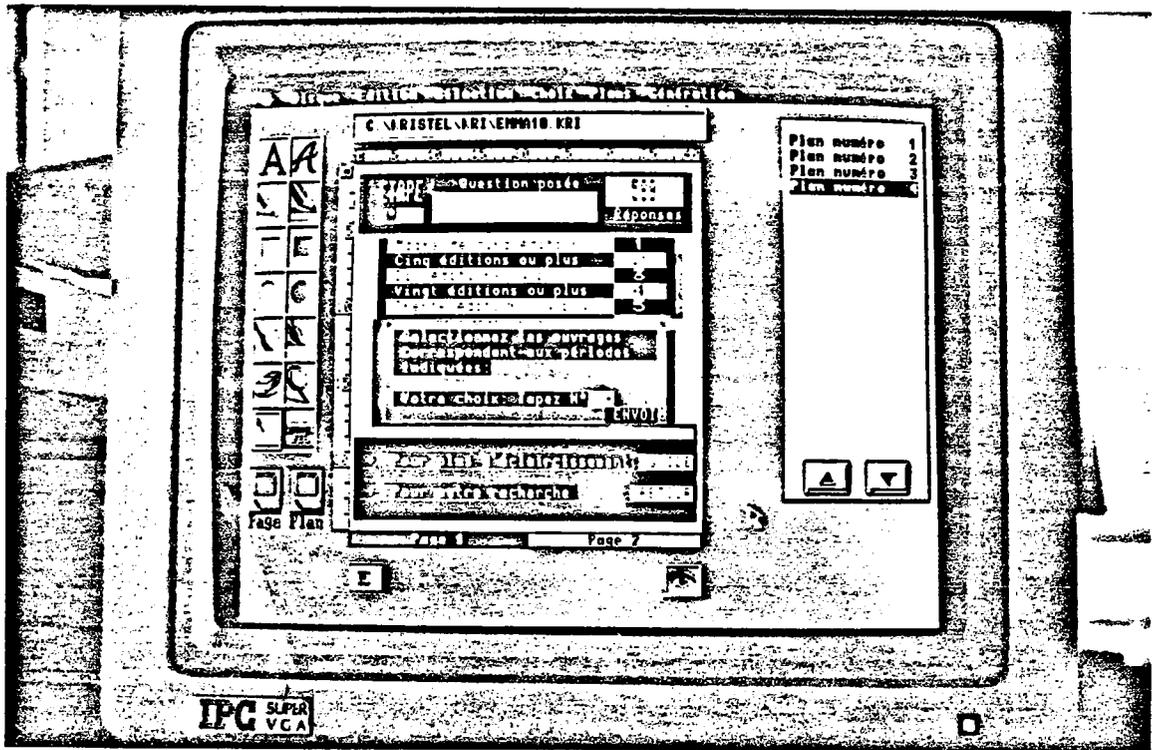
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA9.KRI	- Grille de sous-disciplines F	- EMMA9. - EMMAV1,2,3 - EMMA8.



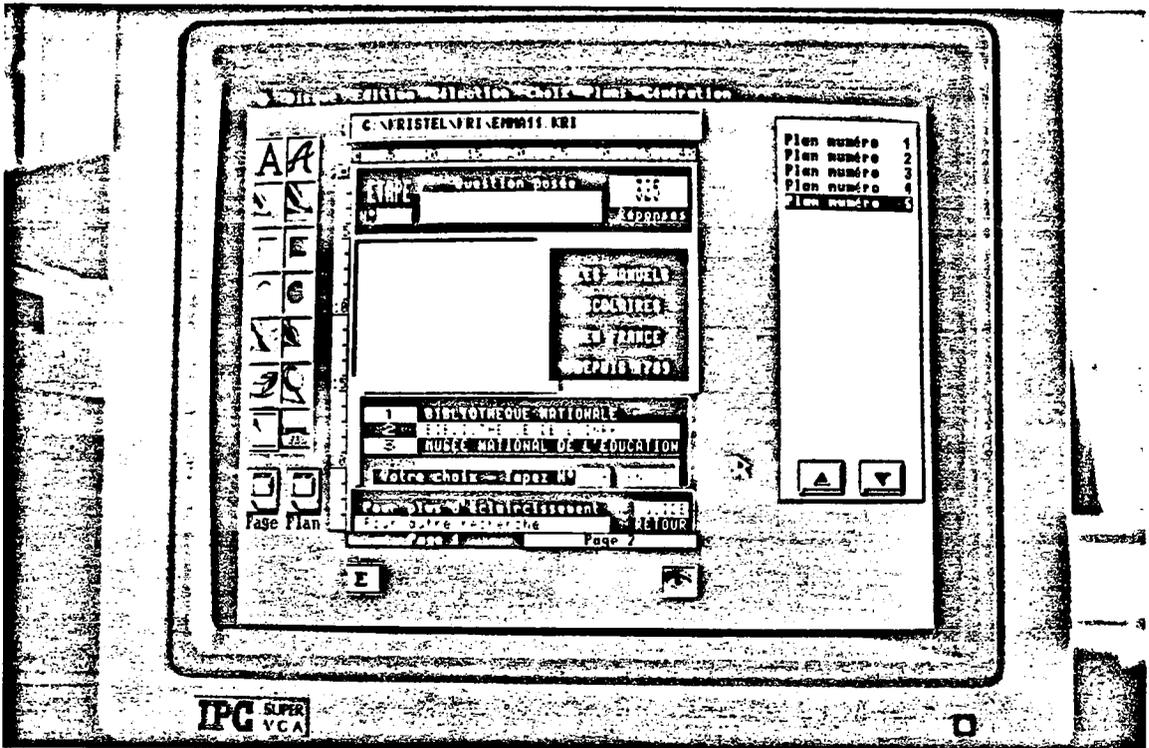
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA10.KRI	- Grille de sous-disciplines G	- EMMA10. - EMMAVIS1,2,3 - EMMA G9.



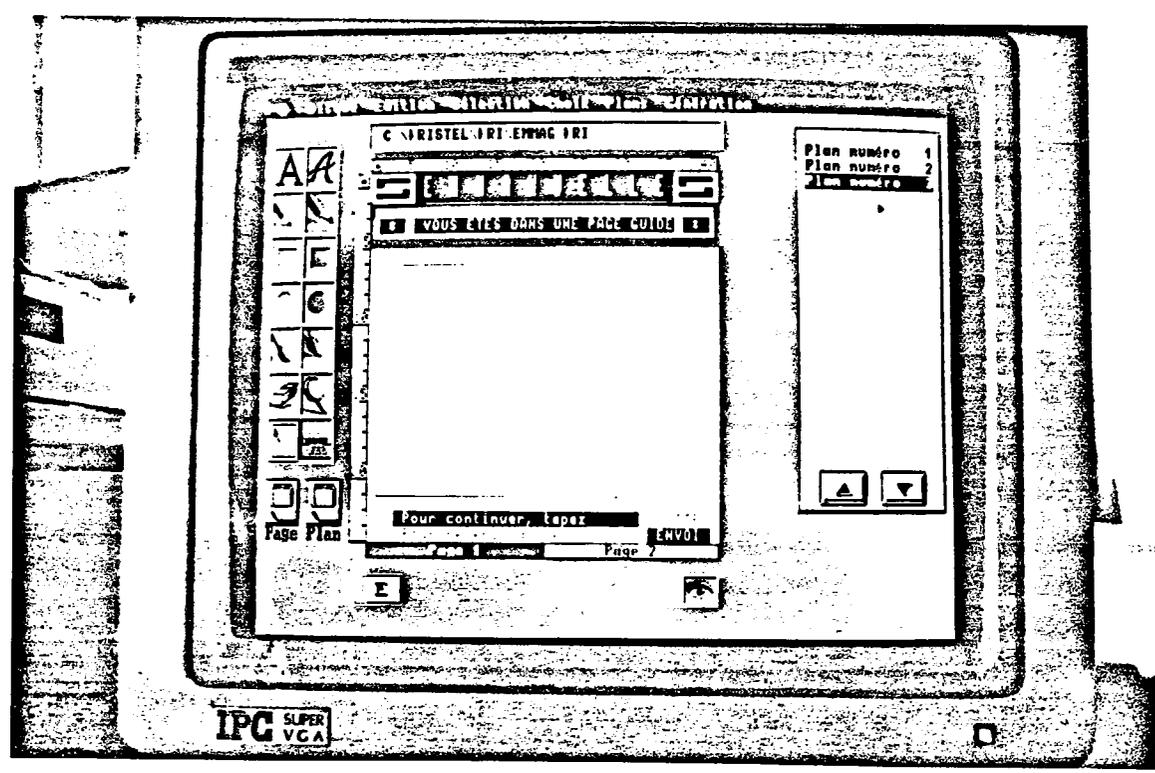
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMA11.KRI	- Grille de sous-disciplines H	- EMMA11. - EMMAVIS1,2,3 - EMMAG10.



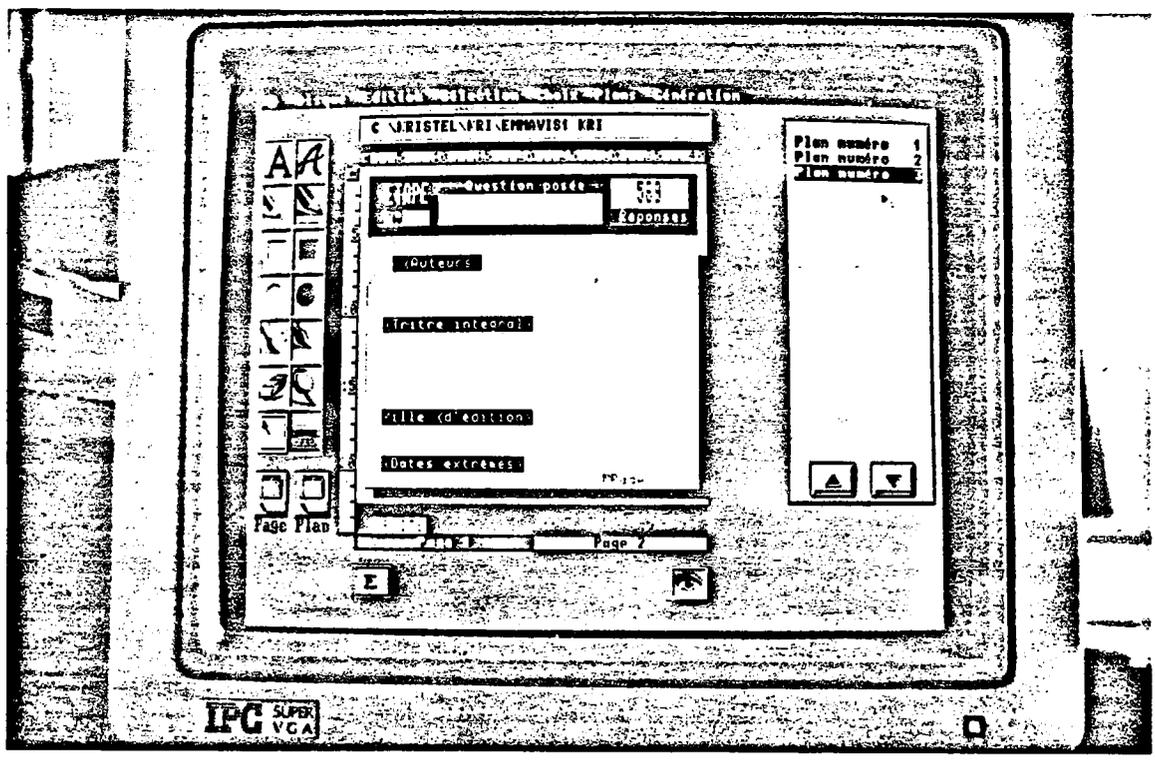
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMAG1-10	- Modèle pour diff. guides dont les textes déjà élaborés restent à saisir	Voir grille d'identification de fichiers Guides



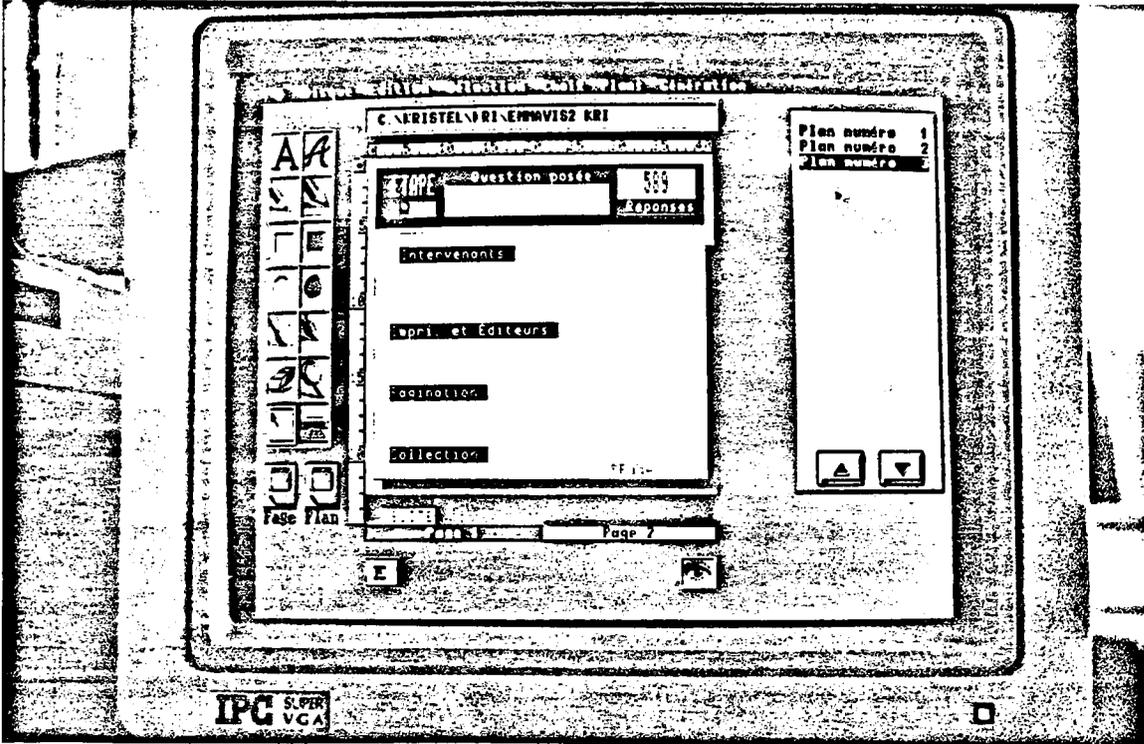
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMAVIS1.KRI	- Affiche le partiel de champs: <ul style="list-style-type: none">• Auteurs• Titre, interprète• Ville• Date	- EMMA1 - EMMA61 - EMMA2



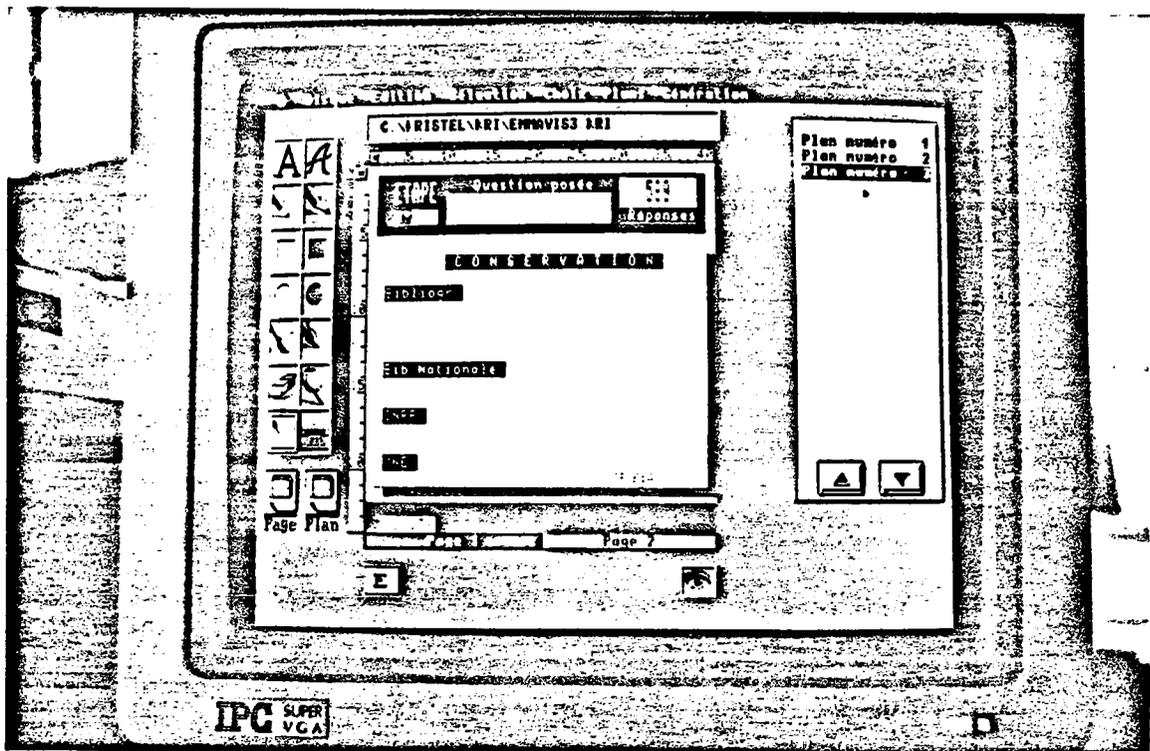
EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMAVIS2.KRI	- Page de Complement off. de champs: • Intervention • Imprimé et Edit. • Période • Collection	- EMMA1 - EMMAVIS1. - EMMAVIS3.



EMMANUELLE

Nom du fichier	Fonction	Fichier associé
EMMAVIS3.KRI	- Page de Complement d'att. Integral de champs: (down Page) • Bibliographie • Bibliographie Nation. • INRA • MNE	- EMMA1. - EMMAVIS1. - EMMAVIS2.





GRILLE D'IDENTIFICATION DE FICHIERS
 * * * * *

N°	NOM FICHER Avec Exten. KRI	FONCTION	FICHER ACC ou Correspond.	DYNAM./AFFICHAGE				GÉNÉRAT.		PLAN
				GENA	RTFA	CURS	BOUC	TAIL Octets	DEB P/Sec	
01	EMMA 1	Menu Principal	EMMAG 1 EMMA 2	Aff. Sequ.	CLS		1-4	639	5"	4
02	EMMA 2		EMMA 1 EMMAG 3-11 EMMAVIS EMMAG(?)	"			1-3	1266	10"	3
03	EMMA 3		EMMA 4-11	"			1-3	875	7"	3
04	EMMA 4	Sous-disc. A	EMMA 3 EMMAG 3 EMMA 4 EMMAVIS	"			1-4	1144	9"	4
05	EMMA 5	Sous-disc. B	EMMA 5 EMMAG 4 EMMALEX EMMAVIS	"			1-4	1094	9"	4
06	EMMA 6	Sous-disc. C	EMMAG 5A EMMAG 5B EMMA 6 EMMAVIS	"			1-4	1164	9"	4

(B)

GRILLE D'IDENTIFICATION DE FICHIERS
* * * * *

N°	NOM FICHIER Avec Extens. KRZ	FONCTION	FICHIER ACT OU Correspond.	DYNAM. / AFFICHAGE				CENTR.		P L A N
				COND	ETNA	CURS	DOUC	TAIL	PIS	
07	EMMA7	Sous-disc. D	EMMA7 EMMAG6/12 " 1,2,3 EMMAVIS	Aff. Seq.			1-3	1264	10"	3
08	EMMA8	Sous-disc. E	EMMA8 EMMAVIS EMMAG7	"			1-5	1192	9"	5
09	EMMA9	Sous-disc. F	EMMA2 EMMAVIS EMMAG8	"			1-4	1211	10"	4
10	EMMA10	Sous-disc. G	EMMA10 EMMAVIS EMMAG9	"			1-4	1126	9"	4
11	EMMA11	Sous-disc. H	EMMA11 EMMAVIS EMMAG10	"			1-5	907	7"	5
12	EMMAG1	Aide/Guide	EMMA1	"			1-3	614	5"	3
13	EMMAG2	" " "	EMMA2	"						
14	EMMAG3	" " "	EMMA4 EMMA2	"						
15	EMMAG4	" " "	EMMAVIS1 EMMAVIS2 EMMAG4/1,2	"						

(C)

GRILLE D'IDENTIFICATION DE FICHIERS
 * * * * *

N°	NOM FICHIER Avec Extens. KRI	FONCTION	FICHIER ACC ou Correspondant	DYNAM. / AFFICHAGE				GENÉRAL		PLAN
				DE NO	EFFA	CURS	BOUC	TOT Octets	MOY p/sec	
15			EMMA5							
			EMMA2							
16	EMMAG5A	" "	EMMA6	aff. seq.						
			EMMALEX							
17	EMMAG5B	" "	EMMA6	"						
			EMMALEX							
18	EMMAG6	" "	EMMA7	"						
			EMMA2							
			EMMAG6							
			" / 1,2,3							
19	EMMAG7	" "	EMMA8	"						
			EMMA2							
20	EMMAG8	" "	EMMA9	"						
			EMMA2							
21	EMMAG9	" "	EMM10	"						
			EMM2							
22	EMMAG10	" "	EMM11	"						
			EMMA2							
23	EMMAEC	Messagerie	EMMA1	"			1-3	819	6"	3
24	EMMAVIS1	Att. Notices Visual. Par tiel	EMMA1	"						
			EMMAG1							
			EMMA2							



GRILLE D'IDENTIFICATION DE FICHIERS
 * * * * *

N°	NOM FICHIER Avec Extens. KRI	FONCTION	FICHIER APP ou CORRESPONDANT	DYNAM. / AFFICHAGE				PROMET		PLAN
				DEBUT	FIN	DUREE	BOUCLE	TAR. P/lets	P/SEC	
25	EMMAVIS 2	Att. Motica 1 ^{ère} Page de Compt. 2 ^{ème}	EMMA1 EMMAVIS1 EMMAVIS3				1-3	826	6"	3
26	EMMAVIS3	Att. Motica 2 ^{ème} Page de Complement 3 ^{ème} P.V.	EMMA1 EMMAVIS1 EMMAVIS2				1-3	837	6"	3
27	EMMADEB	Page d'accueil EMMAVISUE + Logo	EMMA1. EMMAG1 EMMAEC							
28	EMMALEx	Lexique des Homographes	EMMAG							
29	LOGO.KRI	1 ^{ère} Page d'accueil + logo INRP	ACC.KRI							
30	ACC.KRI	2 ^{ème} Page d'accueil INRP SOMMAIRE	EMMADEB ↓ (Tout sur l'INRP)							

2.4. DESCRIPTION DES APPLICATIONS MODULAIRES

La production de la banque de données EMMANUELLE

2.5. PRESENTATION DES MATERIELS INTERVENANT

Il nous faut rappeler que le projet du développement du reseau documentaire informatisé de l'INRP dans l'optique de sa télématisation, recouvre dans son ensemble deux aspects: la production de la banque de données (comme EMMANUELLE sous JLB-DOC et ISIS) et sa télématisation (ou sa mise en accès en ligne) pour sa réalisation. Ces deux opérations sont méthodiquement distinctes et correspondent à deux phases chronologiques séparées.

a) Production: La production à tous les niveaux du reseau INRP (EMMANUELLE compris) continuera à faire appel à des logiciels documentaires SGBD (JLB-DOC et ISIS) qui ont toujours permis la gestion et la production des données soit sur le mini-ordinateur du CIR et/ou sur des micro-ordinateurs (du CIR ou d'autres services ou unités, entre autre EMMANUELLE).

Le CIR dans sa nouvelle configuration (HP9000), dispose d'un SGBD relationnel (ORACLE) pour traiter les applications de gestion autres que la gestion de banque de données documentaires.

b) La Télématisation: Les principes de la télématisation de la base de données EMMANUELLE obeit aux dispositions communes du reseau INRP. Cette télématisation reposant sur l'utilisation du vidéotex et du minitel certain nombre de logiciels spécifiques et des modules spécialisés ont été mis en place pour rendre possible l'accès du public aux ressources de l'INRP.

Ainsi donc le logiciel "Moniteur Vidéotex" (COMX) a été adopté pour prendre en charge la télématisation des banques de données produites avec les SGBD documentaires et qui permettra aussi, de façon autonome, de développer des productions télématiques originales (banques vidéotex, messageries, QCM télématiques, etc..), difficiles à développer avec le SGBD documentaires (tournant actuellement dans la base EMMANUELLE) sans module télématique complémentaire.

LE MONITEUR TELEMATIQUE "6IF"

Présentation des caracteristiques générales

Le Moniteur télématique "6IF" est un logiciel intégré de communication qui permet l'hébergement de plusieurs services sur un serveur. Ses différentes fonctionnalités permettent:

- d'arriver par un code d'accès spécifique directement sur un noeud en cours d'arborescence;

- d'avoir des codes d'accès différents pour un même service;

- d'avoir des codes d'accès différents pour un même service;

- de donner des habilitations différentes en fonction des types d'accès Télétel (3613, 3614, ect..)

- Le nombre de fichiers de données accessibles par service est théoriquement illimité (la limite est physique au niveau de l'espace disque)

Les mises à jour des applications sont réalisées en temps réel sans interruption des services vidéotex, c'est une fonctionnalité "UNIX"

- Les mises à jour distantes par minitel sont considérées comme des mises à jour locales dans la mesure où le code d'accès effectuant cette mise à jour est habilité.

- Le format des fichiers utilisés par le "Moniteur vidéotex" est le format C-ISAM. Ce type de format est transférable sous MS/DOS grâce aux utilisateurs standard du système "UNIX".

- Le module XCAP du moniteur vidéotex permet la capture de n'importe quelle page vidéotex sur n'importe quel type de serveur, dans la mesure où ces pages sont compatibles Télétel (ASCII). (voir en annexe extrait du manuel de référence)

2.6. ESQUISSE DU SCHEMA GENERAL DU FONCTIONNEMENT VIRTUEL

(Scénario du déroulement d'une interrogation)

A chaque étape d'interrogation correspond un fichier actif intégrant un noeud en cours d'arborescence qui permet (grâce aux options de visualisation) l'accès à d'autres fichiers selon le choix effectué, le fichier actif lui-même étant un élément du noeud.

Le résultat obtenu indique le nombre de notices pertinentes. A l'affichage de premiers résultats, il est possible d'effectuer plusieurs autres choix:

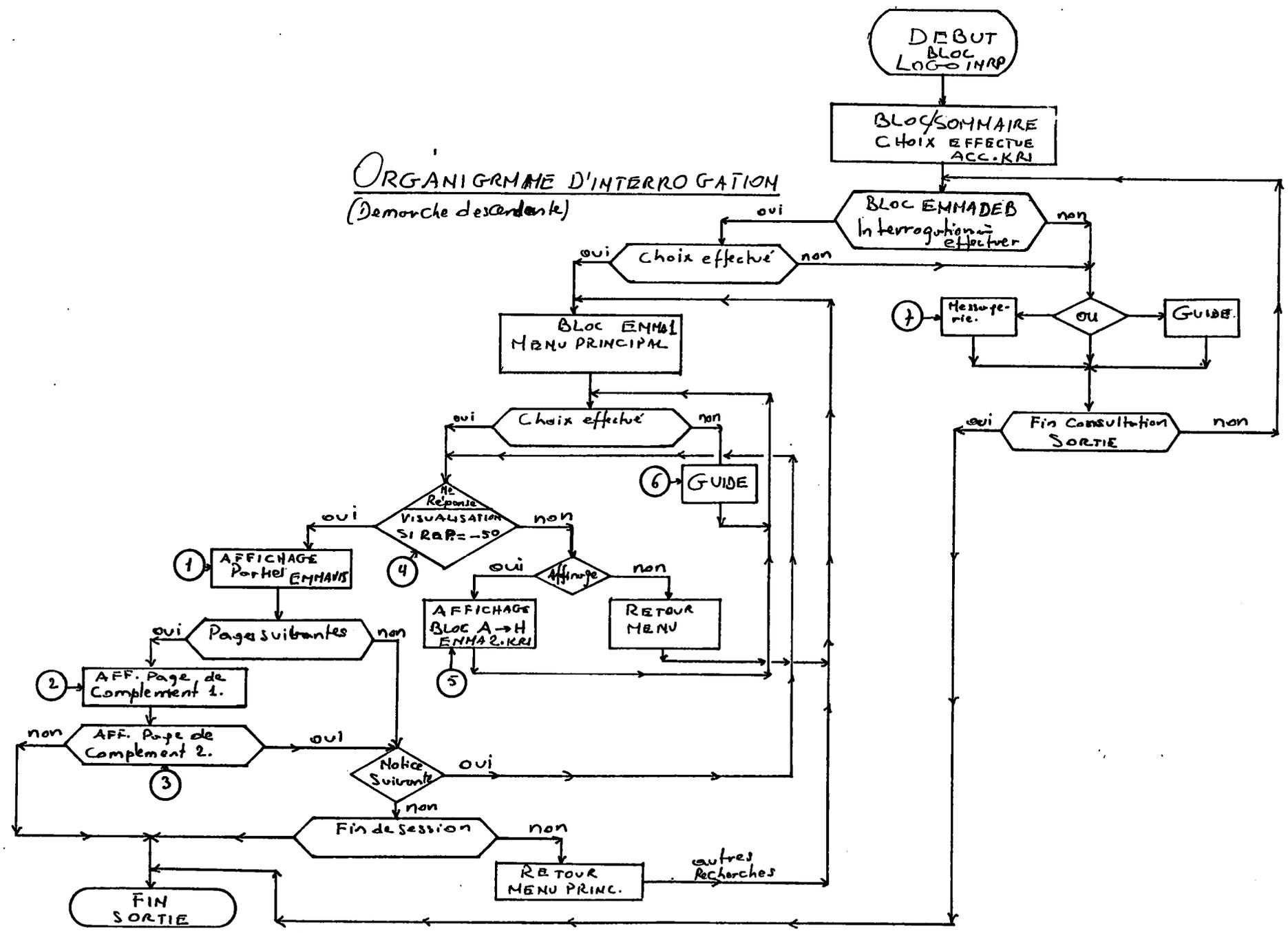
- Visualiser les notices retenues en deux modes;
 - . Visualisation courte ou abrégée
 - . Visualisation complète ou en entier (mode long)
- Afficher cette réponse
- Effectuer une autre recherche
- Revenir à la page précédente
- Interrompre la recherche

Ces options s'appliquent à tous les niveaux du déroulement des opérations d'affichage, sauf par contre pour la première étape de l'interrogation. (voir organigramme d'interrogation)

2.7. EXPLOITATION ET TARIFICATION

Le tarif T34 sur un numéro d'appel 3616 avec un seul code d'accès mnémorique INRP à haute définition ajoutée a paru à

ORGANIGRAMME D'INTERROGATION (Demarche descendante)



première vue, le mieux adapté. Dans l'optique du Serveur interne INRN, plusieurs banques de données et Services seront accessibles à partir d'un noeud d'accès commun pour faciliter l'utilisateur et favoriser la synergie entre les produits et services offerts.

Pour cette raison jugée pertinente, le tarif moyen comme T34 a été retenu, à cause de son coût réduit de 0,37 F/mn à l'utilisateur (donc environ 0,61 F/h), et rapporte 0,37 F/mn à France-Télécom et 0,61 F/mn au Serveur, (donc à l'INRP).

En effet, l'objectif au départ n'étant pas le chiffre d'affaire, mais de mettre à l'extérieur les ressources de l'établissement, le palier tarifaire adopté est jugé forfaitaire.

CHAPITRE IV.

1. CONCLUSION

Nous pensons avoir donné à ce programme l'essentiel des fonctionnalités qui permettront à base de données EMMANUELLE de répondre au moment venu aux conditions nécessaires en vue de sa mise en fonctionnement.

Des éventuelles modifications pourront être effectuées si nécessité il y a au moment du lancement des différents programmes qui vont assurer le pilotage diverses fonctionnalités. (programmes d'enchaînement et de mixage des pages, insertion des pages et/ou fichiers actifs et passifs, incrustation de bandeaux, créations de bases arborescentes, etc..).

2. PRESENTATION DE DIFFERENTS PROGRAMMES

CDS-ISI; PASCAL-ISIS; JLB-DOC; KRISTEL II; ORACLE; SGBD;
LE MONITEUR VIDEOTEX 6IF;

5.

BIBLIOGRAPHIE

01 / L'HISTORIEN FACE AUX MANUELS SCOLAIRES

in Documents pour l'histoire du Français langue étrangère
ou seconde
MANUELS DE LANGUE ET RECHERCHE HISTORIQUE
CHOPPIN Alain
Paris: SIHFLES; Decembre 1989; N° 4, PP.4-7

02/ L'HISTOIRE DES MANUELS SCOLAIRES:
UNE APPROCHE GLOBALE

in HISTOIRE DE L'EDUCATION
CHOPPIN Alain
Paris: INRP; Decembre 1980; N° 9, PP.1-25

03/ LES MANUELS SCOLAIRES EN-FRANCE DE 1789 A NOS JOURS
LES MANUELS DE LATIN

CHOPPIN Alain
Paris: AMMANUELLE INRP; 1988

04 / LA BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE

Cinquante ans de recherche CNRS
in Revue du Palais de la découverte
CHOPPIN Alain
Paris: CNRS; N° 38, PP.137-138

05 / HISTORISCHE SCHULBUCHFORSCHUNG IN FRANKREICH:
LE PROGRAMME INFORMATIQUE EMMANUELLE

in International Schulbuchforschung
CHOPPIN Alain
Langenhagen: Diesterweg; 13.Jahrgang 1991, N° 1, PP.105-107

06 / GUIDE DU PRODUCTEUR DE LA BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE

Version internationale
CHOPPIN Alain, RODRIGUEZ Fabiola
Paris: URA/CNRS; 1991

07 / L'USAGE DES BANQUES DE DONNEES A L'INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHE PEDAGOGIQUE (PROBLEMATIQUE ET REALISATIONS)

CHAMPY Philippe
in Perspectives Documentaires en Education
Paris: INRP; 1991, N° 23, PP.107-125

08 / MINI-MICRO CDS/ISIS + PASCAL CDS/ISIS
MANUEL DE REFERENCE (Version 2.3)

09 / UNESCO - DIVISION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'APPLICATION
DES LOGICIELS

OFFICE DES PROGRAMMES ET SERVICES D'INFORMATION
Paris: UNESCO; Octobre 1989

10 / TRIANGLE SYSTEMS

LES PRODUITS TELEMATIQUES SOUS UNIX: l'offre COM'X
TRIANGLE SYSTEMS
St Maur: Triangle System

11 / POUR COMPRENDRE L'INFORMATIQUE
(S'initier pour maîtriser)

Michel POLIS
Paris: INSPE EDITIONS; 1986

4.

A N N E X E S

A) OPÉRATIONS DE COLLECTE DE L'INFORMATION

I. GÉNÉRALITÉS

1) Qu'est ce qu'un manuel scolaire ?

Il convient tout d'abord de remarquer, si l'on se place dans une perspective historique, que coexistent deux types de livres scolaires :

- les livres scolaires *stricto sensu* qui sont définis par l'intention explicite (titre, préface, ...) ou manifeste (présentation, structure, ...) de l'auteur, de l'éditeur ou de l'administration. Leur caractère scolaire est donc indépendant de leur usage effectif ;

- tous les ouvrages qui ont acquis une dimension scolaire par suite d'un usage permanent et généralisé dans le contexte de l'école. Il s'agit donc, dans ce cas, d'un dévoiement accidentel de leur destination première.

Il est indéniable que les chercheurs en sciences de l'éducation - les historiens comme les autres - ne doivent négliger aucune de ces deux catégories. Les ouvrages qui ressortissent à la première témoignent en effet des intentions des auteurs, des éditeurs ou de l'administration, alors que ceux qui participent de la seconde reflètent la pratique quotidienne des enseignants.

Mais, en France, cette distinction est, pour la plus grande partie de la période que nous couvrons, plus théorique que réelle. Si, dans la première moitié du siècle dernier - dans l'enseignement primaire exclusivement - et les trois dernières décennies de ce siècle, une telle distinction est justifiée, pour des raisons d'ailleurs fort différentes, entre 1850 et 1960 environ, ces deux catégories se sont trouvées confondues, comme l'attestent plusieurs sources (en-

quêtes de l'administration, rapports d'inspection, textes officiels, etc.).

Par ailleurs, l'établissement d'un répertoire est tributaire de la richesse et de la continuité des sources auxquelles les chercheurs peuvent avoir accès. Dans le cas de la France, nous disposons, sur près de deux siècles, d'instruments bibliographiques en théorie exhaustifs ; en revanche, il est impossible de déterminer, sauf à de très rares périodes et le plus souvent de manière très lacunaire et non significative, quels furent les ouvrages que les élèves ont effectivement eu entre les mains.

C'est pourquoi nous avons retenu, pour la constitution de la banque de données EMMANUELLE, la première définition, celle qui se fonde non sur l'usage, mais sur la *destination scolaire*. Mais cette première catégorie, les livres scolaires *stricto sensu*, se divise elle-même en plusieurs rubriques, selon la fonction assignée aux ouvrages dans le processus de formation :

- les manuels ;
- les ouvrages dits "de référence" ;
- les livres des bibliothèques scolaires ;
- les livres de prix ;
- les livres para ou péri-scolaire.

Le premier type regroupe les ouvrages conçus dans l'intention, plus ou moins explicite ou manifeste suivant les époques, de servir de support écrit à l'enseignement d'une discipline au sein d'une institution scolaire. Si, jusque vers le milieu du XIXe siècle, ce rôle n'est pas toujours très explicite, surtout dans l'enseignement primaire, il est devenu par la suite plus aisé à déterminer avec la mise en place progressive de structures éducatives stables : le manuel se rapporte alors toujours à un niveau, à une classe, à une section, voire à un programme précis.

Le second type est hybride : il regroupe les dictionnaires, les encyclopédies, les atlas, etc. La destination de tels ouvrages est souvent scolaire, mais rarement exclusivement et, de plus, elle n'est généralement pas explicite. Songeons au *Dictionnaire latin-français* de Gaffiot sur lequel se sont courbées des générations de jeunes latinistes depuis 1912 ! Il convient donc de tenir compte, pour apprécier la destination scolaire de ces ouvrages, d'un certain nombre de paramètres : l'importance quantitative de l'ouvrage (nombre de volumes, de pages) ; la préface ; les orientations générales de l'éditeur ; la spécificité du sujet, etc.

Les autres catégories sont certes conçues pour une destination scolaire, mais elles ont pour fonction de prolonger ou de compléter - voire de remplacer - dans le temps et dans l'espace le message

éducatif que diffuse l'institution scolaire ; elles n'ont pas pour rôle de servir de support aux cours dispensés en classe et ne figurent jamais sur la liste des ouvrages dont les collectivités locales, dans l'enseignement primaire, l'Etat, au collège, ou les familles, au lycée, doivent faire l'acquisition en début d'année.

Ces préliminaires posés, il est possible de donner une définition plus claire du manuel scolaire ; nous ne dissimulerons pas qu'elle résulte d'une part d'arbitraire puisqu'elle est fondée d'une part sur *la destination*, d'autre part sur *l'institution*.

Le manuel scolaire est :

- un ouvrage imprimé
- non périodique
- conçu dans l'intention manifeste ou explicite de servir à l'enseignement d'une discipline ou d'un groupe de disciplines
- dans le cadre d'une institution scolaire, publique ou privée
- à tous les niveaux, hormis le supérieur
- qui s'adresse à l'élève ou à l'enseignant

Le manuel scolaire n'est pas :

- un ouvrage manuscrit, ronéotypé ou dactylographié ;
- un ouvrage périodique ;
- un ouvrage destiné aux bibliothèques scolaires ou aux centres de documentation et d'information (C.D.I.) ;
- un livre de prix ;
- un ouvrage de référence dont l'ampleur serait incompatible avec un usage quotidien ou le sujet inadapté aux connaissances et au niveau exigés des élèves ;
- un ouvrage para ou péri-scolaire, même s'il porte une indication précise de discipline ou de niveau (annales d'examens, cours de vacances ou de "rattrapage", ouvrages de révision, etc.) ;
- un cours par correspondance (qui, compte tenu de sa diffusion interne, échappe d'ailleurs le plus souvent au Dépôt légal) ;
- un ouvrage de vulgarisation (*Que sais-je ? ; La Plomberie facile* ; etc.) ou de formation dite continue ;
- une thèse ou une publication spécialisée destinée exclusivement à l'enseignement supérieur et à la recherche, qu'elle traite de la discipline ou porte sur la manière de l'enseigner.

Reste une catégorie qui, en toute logique, aurait dû être prise en compte : celle des éditions d'oeuvres classiques, abondamment annotées, commentées ou traduites à l'usage des classes.

BURNOUF

N° REF: 000344

TITRE-NIVEAU: METHODE POUR ETUDIER LA LANGUE GRECQUE
E... POUR LES CLASSES DES LYCÉES

APP. AU CURSUS: 1

PAN. EFFECTIVE: x

Langues: Grec

C-1: M.E.T.L.A.G.R.

Niveaux: Lycées

U:

.

NIV: DE

Disciplines: Méthode

DIS: 311

.

INTERVENANTS

Inl. Nom	Prénoms	Intervention	Titre
1 BURNOUF	JEAN-LOUIS	par	
3 LENOIRE		inspirateur	
H DELALAIN		imprimeur / Paris	
J DELALAIN		Libraire / Paris	

Bordereau de saisie (page 1)

Lieu d'édition: PARIS.

Satellites: .

Destination locale: .

Conservation: BN. BE. INRP. FNE

NUM: 75056.

DATE: 1813. 1893.

N. ED.: US: E. III:

SAT: AVI. CIV: F. AVI. ECC:

DEST. LOC: CONS: 99.01.02.03.

PREMIER:

N. éd/éditeur:

N. éd total:

PREMIER: éditeurs:

vertical:

horizontal:

pagination: 2 part. en 1 vol. / in - 8 de 158. 3/4 / XIII - 334 p.

collection: Enseignement des langues françaises, latines et grecques. (à partir de 1872).

liste des éditions: BF: 1813 1814 1816(3°) 1817(4°) 1818(6°) 1820(8°) 1821 1822 1823 1824 1825
 1826 1827 1828 1830 1832(20) 1834(23) 1834(24) 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1842 1843 1844
 1846 1847 1848 1849 1850 1851 1853 1854 1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863
 1864 1865 1866 1872 1873 1875 1876 1877 1878 1880 1882 1888 1893 -
 BN: 1813-184 1817-1897 (66r.) 1823(21°) 1840(33°) -
 INRP: 1820(8°) 1828(16°) 1834(22°) 1872 FNE: 1840(33°) 1841(36°)

OBSERVATIONS:

Buchouf: membre de l'Inst. Nat. - professeur d'éloquence au Collège de France.

Autorisation ministérielle du 28.09.1814.

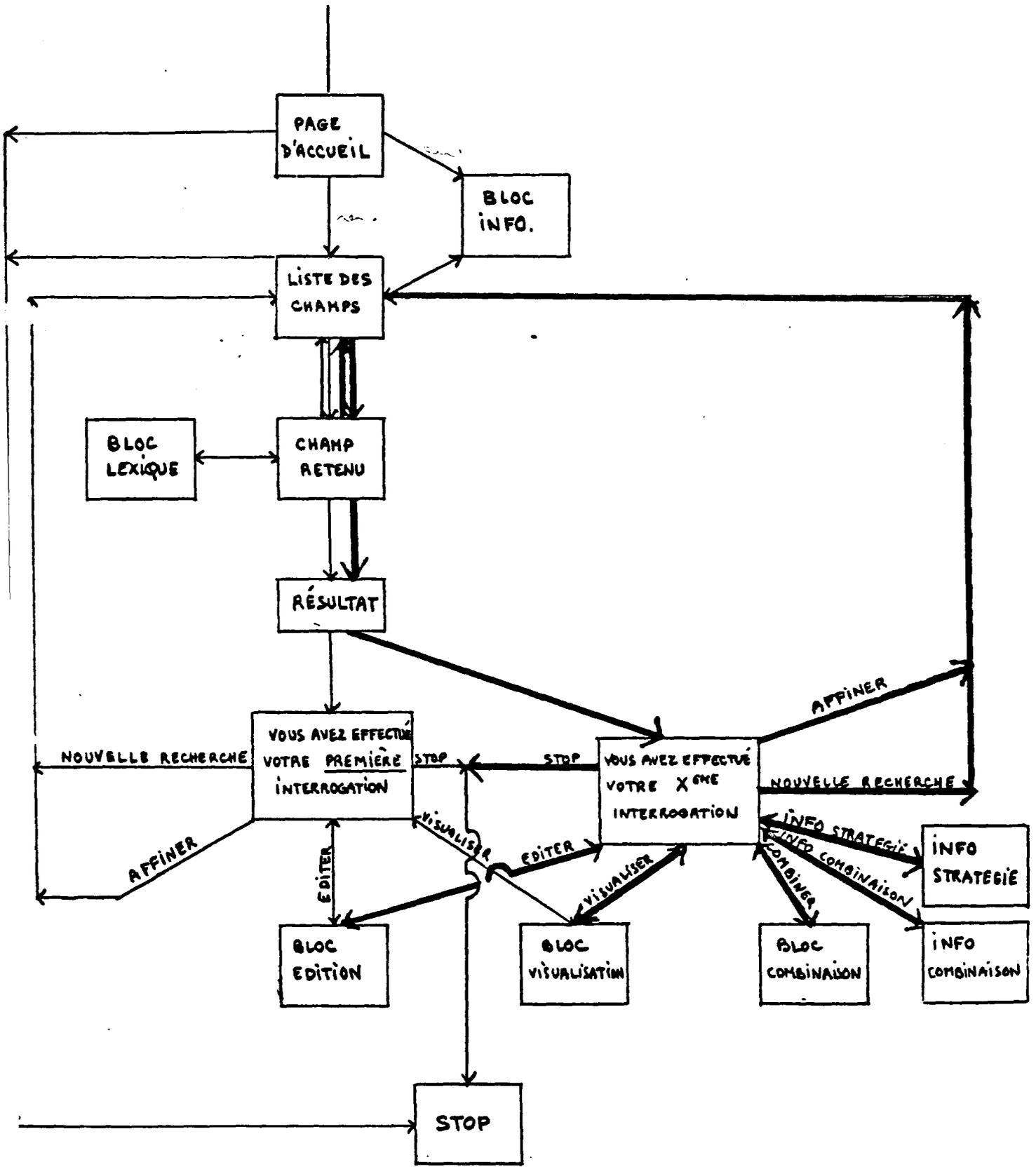
Cet ouvrage a fait l'objet, par la Société nationale pour la propagation des livres, d'une édition spéciale pour la Belgique interdite en France en 1857 à Bruxelles et en 1863 à Paris.

Bordereau de saisie (page 2)

Tableau de définition des champs sous JLB-doc

NREF	IDENTIFIANT	REFERENCE
SCOL	CARACT. SCOL.	INVERSE
TITRE	TITRE	TEXTE
COTIT	CODE-TITRE	INVERSE
NIV1	NIV. SENS LAR.	INVERSE
NIV2	NIV. SENS FTN	INVERSE
DISCT	DISCIPLINES	INVERSE
AUCLA	AUTEUR CLAS.	INVERSE
AUT	AUTEUR	INVERSE
MOD	MODIFICATEUR	INVERSE
INS	INSPIRATEUR	INVERSE
IMP	IMPRIMEUR	INVERSE
EDI	EDITEUR	INVERSE
PRF	PRESENTATEUR	INVERSE
ILL	ILLUSTRATEUR	INVERSE
DIR	DIR. COLL.	INVERSE
LIEUX	LIEUX D'IDT.	INVERSE
DATE1	DATE FIN ED.	NUMERIQUE
DATE2	DATE DEBUT ED.	NUMERIQUE
NED2	N. EDITIONS MAX.	INVERSE
NED3	N. EDITIONS TOT.	INVERSE
PUBLIC	PUBLIC	INVERSE
SATEL	SATELLITES	INVERSE
AUTCI	ATT. AUT. CIV.	INVERSE
AUTFC	ATT. AUT. CIV.	INVERSE
DESLO	DEST. LOCAL	INVERSE
CONLO	CONSERVATION LOC.	INVERSE
RAT	RATTACHEMENT	INVERSE
PAG	PAGINATION	TEXTE
COLL	COLLECTION	TEXTE
CBS	OBSERVATIONS	TEXTE
TEXT	POUR PRODUCTEUR	TEXTE
RN	BIAL/RN	TEXTE
INRP	INRP	TEXTE
MNF	MNF	TEXTE

Algorithme de l'interrogation sous JLB-doc



— Première interrogation.
 — Interrogations ultérieures.

Une page du Manuel du producteur

NIV1: (NIVEAU ELARGI)

Les grandes catégories de niveaux auxquelles sont destinés les ouvrages sont codées afin de pouvoir réaliser un classement lors de l'interrogation de la banque de données.

D'après la liste des codes ci-dessous, on traduit et classe les indications de niveau (niveau affiné). Si l'ouvrage n'offre aucune indication de niveau, le champ reste vide.

Lors de la saisie, chaque code est immédiatement entouré de '/'.

Liste des codes.

- 01 Institutions ou établissements divers ou non précisés;
- 02 Préélémentaire;
- 03 Primaire 1e degré;
- 04 Primaire 2e degré;
- 05 Secondaire 1e degré;
- 06 Secondaire 2e degré;
- 07 Enseignement agricole;
- 08 Enseignement spécialisé (aveugles, sourds,...)
- 09 Enseignement technique, professionnel ou commercial;
- 10 Enseignement militaire;
- 11 Enseignement supérieur;

Le code 01 correspond à des indications du type: "à l'usage de l'enfance", "de la jeunesse", "des commençants", "des classes", etc.

Le code 02 correspond aux écoles maternelles et aux salles d'asile.

Le code 03 correspond aux écoles primaires élémentaires (Cours préparatoire, cours élémentaires 1 et 2, cours moyens 1 et 2, cours supérieur).

Le code 04 correspond aux écoles primaires supérieures et aux écoles normales primaires d'instituteurs(trices).

Le code 05 correspond aux classes élémentaires des lycées (de la onzième à la septième incluses).

Le code 06 correspond aux classes qui vont de la sixième à la terminale.

Le code 08 correspond aux établissements qui accueillent des enfants sourds, muets ou déficients (par exemple, les sections d'enseignement spécialisé ou S.E.S.).

Le code 09 regroupe toutes les structures à finalité technique (dites "spéciales" au XIXe), industrielle, professionnelle ou commerciale.

Le code 11 correspond aux classes préparatoires des grandes écoles, aux préparations des concours nationaux.

DISCI: (DISCIPLINES)

Chaque ouvrage recouvrant une ou plusieurs sous-disciplines, suivant les informations données dans le titre, celles-ci sont traduites sous forme de code en se référant à la liste établie ci-dessous. Chaque code saisi est immédiatement entouré de '/'.

- 000 Pluridisciplinarité
- 100 Sciences exactes (Généralités)
- 110 Mathématiques (Généralités)
- 111 Arithmétique
- 112 Algèbre
- 113 Géométrie
- 114 Trigonométrie
- 115 Cosmographie
- 116 Mécanique

Page de menu: l'interrogation sous JLB-doc

LES 33 RUBRIQUES CONSULTABLES OU CHAMPS DE LA BANQUE EMMANUELLE

Auteur classique.	1	Titre.....	H
Auteur.....	2	Code-titre.....	I
Modificateur.....	3	Discipline.....	J
Inspirateur.....	4	Niveau élargi....	K
Imprimeur.....	5	Niveau affiné....	L
Editeur.....	6	Public.....	M
Présentateur.....	7	Satellites.....	N
Illustrateur.....	8	Att. autor. civ..	O
Directeur coll...	9	Att. autor. eccl.	P
Lieux d'édition..	A	Pagination.....	Q
Date début éd....	B	Collection.....	R
Date fin éd.....	C	Observations.....	S
Nbre éd. total...	D	Lieux de conserv.	T
Numéro éd. maxi..	E	Editions Bibl/BN.	U
Caract. scolaire.	F	Editions INRP....	V
Destination loc..	G	Editions MNE.....	W
		Rattachement.....	X

VOTRE CHOIX (OU 'Y' POUR COMPLEMENT
D'INFORMATION, OU 'Z' POUR QUITTER):

Page de menu: le champ auteur

* CHAMP AUTEUR *

Ce champ comprend les noms des auteurs, co-auteurs et éditeurs scientifiques des oeuvres classiques. Les notices qui ne comportent aucune mention d'auteur sont référencées sous le libellé 'ANONYME'. Un LEXIQUE est associé à ce champ.

SOUHAITEZ-VOUS

- Voir - ou revoir -, en partie ou en totalité, le contenu de ce lexique? ...1
- Introduire immédiatement le libellé complet du nom recherché?2
- Introduire les premiers caractères - ou "racine" - du nom recherché?3
- Revenir à la liste des champs? ...\$

_____ VOTRE CHOIX:

Page de menu: après une première interrogation

VOUS AVEZ EFFECTUE
VOTRE PREMIERE INTERROGATION

A chaque interrogation correspond un numéro d'étape (*0001 = étape N°1) qui précède l'affichage du résultat. Ce résultat indique le nombre des notices pertinentes. Ultérieurement, vous pourrez combiner le résultat de vos étapes de recherche.

SOUHAITEZ-VOUS

- Visualiser les notices retenues? .1
- Editer les notices retenues?2
- Affiner cette recherche?3
- Effectuer une autre recherche? ...4
- Interrompre vos recherches?2

_____ VOTRE CHOIX:

Page de menu à caractère informatif: après une deuxième (ou Xème) interrogation

* DEFINISSEZ VOTRE STRATEGIE *

Chacune de vos prochaines étapes de recherche peut désormais:

- SOIT s'effectuer INDEPENDAMMENT du résultat des étapes précédentes. Votre nouvelle interrogation porte alors sur l'ensemble du corpus.

- SOIT constituer un AFFINEMENT du résultat de l'étape précédente. Votre nouvelle interrogation ne porte alors que sur les notices retenues à l'issue de votre dernière interrogation.

- SOIT résulter de la COMBINAISON de deux étapes antérieures. Le résultat de cette combinaison constitue une nouvelle étape qui pourra entrer à son tour dans une autre combinaison.

Page de menu: combinaison de sélections antérieures

* SYNTAXE DES COMBINAISONS *

Pour combiner deux étapes, vous DEVEZ disposer de leurs numéros respectifs.

La combinaison des étapes s'effectue au moyen de trois opérateurs booléens. Ils définissent le type de combinaison qui sera appliqué aux deux étapes que vous aurez retenues.

- + + + + +
- + ET = intersection d'étapes +
- + OU = fusion d'étapes +
- + SAUF = retrait d'une étape +
- + + + + +

Pour composer une combinaison, vous DEVEZ respecter la syntaxe suivante: *4 OU *2 ; *3 ET *6 ; *2 SAUF *4 ...

_____ TAPER



* COMBINAISON D'ETAPES *

Vous allez effectuer la combinaison de DEUX des étapes de recherche que vous avez réalisées précédemment.

Pour composer cette combinaison, vous devez disposer du numéro des étapes correspondantes.

SOUHAITEZ-VOUS

- Visualiser le numéro, le contenu et le résultat des étapes précédentes? ...1
- Composer directement la combinaison de votre choix?2
- Revenir à la liste des champs? ...\$

_____ VOTRE CHOIX:

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSIB



9660656